



Dôm

FINANCE

2021

RAPPORT ANNUEL DÔM FINANCE

Tel que le prévoit l'article 29 de la Loi Energie-Climat,
portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2021



Sommaire

4 Préambule

6 Démarche ESG générale

11 Moyens internes déployés

13 Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance

16 Stratégie d'engagement et politique de vote

30 Informations relatives à la taxonomie européenne et aux combustibles fossiles

Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris

Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

31 Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

32 Analyse quantitative des actifs gérés par Dôm Finance

PRÉAMBULE

Spécialisée dans la gestion d'OPCVM destinés aux investisseurs professionnels et particuliers Dôm Finance a pris pleinement conscience de l'importance des enjeux extra-financiers pour l'intérêt de ses porteurs. Ce rapport présente par transparence la stratégie extra-financière de Dôm Finance.

Publié Le 27 mai 2021, le décret d'application de l'article 29 de la Loi Énergie-Climat encadre le reporting extra-financier des acteurs de marché. Il définit les informations à publier sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique et favoriser la préservation de la biodiversité. Le nouveau décret continue de placer la France comme pionnière sur le plan mondial en matière de régulation des acteurs financiers sur la transition. En voici les principaux éléments :

- Des stratégies d'investissement cohérentes avec les objectifs de long terme relatifs au changement climatique, c'est-à-dire un alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, qui comprend des critères minimums relatifs à la stratégie d'alignement.
- Les informations requises traitent notamment les objectifs fixés, revus tous les cinq ans, à l'instar des contributions nationales déterminées pour les États, jusqu'à 2050, des méthodologies utilisées, et de la quantification des résultats.

- Des stratégies d'investissement alignées avec les objectifs de long terme relatifs à la biodiversité, ce qui implique un alignement avec les objectifs prévus dans le cadre des traités de la Convention sur la diversité biologique. Il s'agit d'évaluer la contribution à la réduction des pressions et impacts sur la biodiversité.
- Des informations à fournir sur la gestion des risques de durabilité ou environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le décret met l'accent sur la nécessaire convergence entre la gestion des risques financiers « conventionnels » et ceux relatifs au climat et à la biodiversité. Il inclut une estimation qualitative et, si possible, quantitative, de l'impact financier des principaux risques ESG.

Pleinement conscient des enjeux de Durabilité actuels, Dôm Finance s'engage à orienter autant que possible les actifs gérés vers des solutions d'investissement plus responsables. La préservation du capital naturel et du capital humain est une nécessité pour la durabilité et la pérennité de nos activités ainsi que celles des générations futures. Les entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique sont de réelles opportunités d'investissement. En investissant dans ces activités, Dôm Finance aide les entreprises à trouver du financement pour développer des solutions concrètes de lutte contre le réchauffement climatique.

Dôm Finance génère de son côté un impact positif en mettant en place des actions favorisant la baisse de ses émissions de CO₂.

Il est communément admis que les énergies fossiles participent activement au dérèglement climatique. Les intempéries, les périodes de sécheresse et les périodes de canicule se multiplient et la montée des eaux s'accélère. Les conséquences directes d'un réchauffement rapide de la température à la surface de la planète se font déjà ressentir. En 2021, le record mondial de chaleur a été battu avec 54,4°C en Californie. Le Canada et le Maroc ont également enregistré des records atteignant 49,6°C. La Sicile a atteint 48,8°C et signe de son côté le record Européen. Un consensus international a été dégagé en 2015 pour mettre en place des mesures significatives dans le but d'enrayer cette spirale qui deviendrait dévastatrice.

Dôm Finance met en place des mesures à son échelle afin de contenir le réchauffement climatique à 1,5°C à horizon 2100. Dans ce cadre, Dôm Finance entend exclure de son univers d'investissement les sociétés impliquées dans des activités liées à l'extraction et à l'exploitation du charbon.

Une étude de l'IAE met en évidence la responsabilité du charbon dans le changement climatique.

Celui-ci représente 40% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. L'arrêt de l'exploitation du charbon semble être un enjeu majeur pour parvenir à nos objectifs et limiter le réchauffement climatique. Néanmoins, l'exclusion du charbon thermique n'est pas le seul parti pris par Dôm Finance pour lutter contre le réchauffement climatique.

En effet, Dôm Finance privilégie aussi l'approche d'exclusion des armes controversées la plus exigeante que nous pouvons mettre en place : une approche zéro tolérance. Dôm finance s'engage à exclure de ses investissements toutes les entreprises ayant un lien direct avec l'une des armes potentiellement controversées.

Afin de répondre à nos exigences face à l'article 29 de la Loi Énergie-Climat, Dôm Finance décrit dans ce présent rapport comment nous nous engageons pour s'inscrire dans la transition.



1. DÉMARCHE ESG GÉNÉRALE

A. Une stratégie ESG à tous les niveaux

L'intégration des critères ESG permet sous différents angles d'appréhender les risques et les opportunités. D'une part, au sein de notre méthodologie de notation Best in class, une note significativement inférieure à 5/10 signifie que l'émetteur a davantage de faiblesses que de force. Dans ce cas, nous considérons que l'émetteur en question est associé à un risque. Dans le cas contraire, nous considérons que l'émetteur présente une opportunité. Enfin, nous considérons qu'un émetteur ayant une note ESG se situant autour de 5/10 s'apparente à un émetteur conforme à son industrie. Dans ce cas, il y a un certain équilibre entre risque et opportunité. D'autre part, il existe différents risques et opportunités entre différents secteurs. Il est notable qu'au sein du secteur de l'énergie, les énergies renouvelables présentent davantage d'opportunités au détriment des énergies fossiles. Ainsi, pour éviter de trop restreindre l'univers d'investissement de chaque fonds, Dôm Finance a pris le parti de sensibiliser chaque gérant aux risques et opportunités entre différents secteurs et sous-secteurs, et ce en adoptant une méthodologie de notation Best-in-class. Il y a donc des risques et des opportunités au sein de chaque secteur avec les notes ESG best-in-class et également entre les différents secteurs.

L'analyse ESG des émetteurs est fondée sur la sélection d'indicateurs spécifiques. Cela signifie que sur 37 indicateurs, seuls 5 à 8 d'entre eux sont sélectionnés sur chaque industrie afin de choisir les critères les plus pertinents qui sont susceptibles d'impacter la santé financière d'une entreprise.

Les 37 indicateurs du référentiel sont les suivants :

PILIER ENVIRONNEMENT				PILIER SOCIAL				PILIER GOUVERNANCE	
Changement de Climat	Capital Naturel	Pollution et déchets	Opportunités environnementales	Capital Humain	Responsabilité des produits	Opposition des parties prenantes	Opportunités sociales	Gouvernance d'entreprise	Comportement d'entreprise
Emissions Carbone	Stress Hydrique	Emissions toxiques et déchets	Technologie propre	Management du travail	Sécurité et qualité des produits	Approvisionnement controversé	Accès à la communication	Conseil d'administration	Ethique des affaires
Empreinte carbone du produit	Biodiversité et utilisation des terres	Solutions d'emballage et déchets	Bâtiment vert	Santé et sécurité	Sécurité chimique		Accès à la finance	Rémunération	Pratiques anti compétitives
Financement de l'impact environnemental	Approvisionnement en matières premières	Déchets électroniques	Energie renouvelable	Développement du capital humain	Sécurité des produits financiers		Accès soins de santé	Possession	Instabilité et corruption
Vulnérabilité liée au changement climatique				Normes de travail de la chaîne d'appro.	Confidentialité et sécurité des données		Opportunités en nutrition et santé	Comptabilité	Instabilité du système de financement
					Investissement responsable				Transparence des taxes
					Assurer le risque sanitaire et démographique				

Il semble indispensable d'analyser de manière différente une banque d'une mine d'or. En effet, ces deux industries ont des stratégies et des finalités totalement différentes. Lors de l'analyse ESG d'une banque, le regard va se tourner davantage sur la gestion des données et la cybersécurité ainsi que sur la structure de la gouvernance. Pour une mine d'or, l'attention se porte sur la gestion du stress hydrique, notamment sur le cycle de traitement de l'eau qui fait partie des ressources les plus consommées, mais également sur le taux d'accidents au sein de la mine, le degré de gravité de ces accidents ainsi que la sécurité et la santé des travailleurs. Le taux d'accidents influe directement sur le turnover de la société minière. Celui-ci a un impact direct sur les futurs recrutements, sur les formations associées, sur les évolutions potentielles de chacun... et ainsi a des conséquences directes sur le compte de résultat. Dans un certain sens, l'analyse ESG rend compte des pratiques durables mises en place par une entreprise, mais elle peut également avoir un impact financier à moyen terme lié à de mauvaises pratiques.

En parallèle, l'analyse ESG constitue une analyse de risques permettant de saisir des opportunités. Pour illustrer ces propos Quels sont les risques extra-financiers chez un constructeur automobile qui respecte les seuils d'émissions carbone fixés par l'Union Européenne ? Un investisseur se prémunit de plusieurs risques :

- Un risque réglementaire lié aux objectifs d'émissions non-atteints,
- Un risque financier lié à l'achat de crédits carbone (et de valorisation des actifs),
- Un risque physique lié au climat,
- Un risque de réputation lié aux consommateurs,
- Un risque de controverse.

En fonction de leur notation ESG sur 10 points, les émetteurs privés sont classés de AAA à CCC, soit du meilleur au moins bon élève de la manière suivante :

CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
0 - 1,43	1,43 - 2,86	2,86 - 4,29	4,29 - 5,71	5,71 - 7,14	7,14 - 8,57	8,57 - 10

Dôm Finance, MSCI, 2022

D'un point de vue méthodologique, chacune des sept classes a un écart de notation proportionnel de 1,43 point, la somme totale des sept classes étant égale à 10 ce qui correspond à la notation des émetteurs. L'objectif de cette classification est de faciliter la compréhension de la répartition ESG du portefeuille.

B. Liste des fonds concernés par une stratégie Responsable

INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE					
Stratégie dominante et complémentaires	Classe d'actifs principale	Encours en million d'euros au 31/12/21	Exclusions appliquées par le fonds	Labels	SFDR
DOM SELECTION ACTION RENDEMENT					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Actions des pays de l'Union européenne	135 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
DOM SELECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Actions internationales	96 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
DOM REFLEX					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Obligations et autres titres de créances libellés en euro	179 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
PLACEURO GOLD MINES					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Actions sur le secteur des métaux	22 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
INTEGRATION ESG					
Stratégie dominante et complémentaires	Classe d'actifs principale	Encours en million d'euros au 31/12/21	Exclusions appliquées par le fonds	Labels	SFDR
DOM SELECTION ACTION MIDCAP					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Actions internationales	7 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Obligations des pays de l'OCDE	69 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
DOM ESK EXCLUSIF					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Obligations des pays de l'OCDE	138 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
DOM SUB					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Obligations des entreprises financières (banques, assurances, etc.)	63 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
DOM ORCHIDEE LONG SHORT					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Obligations des pays de l'OCDE	20 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					
DOM PATRIMOINE					
<input checked="" type="checkbox"/> Best in class	<input checked="" type="checkbox"/> Actions et obligations internationales	8 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Armement	<input type="checkbox"/> Label ISR	Article 8
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions			<input checked="" type="checkbox"/> Charbon		
<input checked="" type="checkbox"/> Engagement					

C. L'engagement de la société

D'un point de vue méthodologique, chacune des sept classes a un écart de notation proportionnel de 1,43 point, la somme totale des sept classes étant égale à 10 ce qui correspond à la notation des émetteurs. L'objectif de cette classification est de faciliter la compréhension de la répartition ESG du portefeuille.



En mars 2021, Dôm Finance devient signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI).

Signatory of:



Pour 2023, Dôm Finance souhaite adhérer à une initiative telle que Net Zero for Asset managers afin de faire partie des acteurs engagés en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Dôm Finance vise également à obtenir un label sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance. La société travaille notamment pour l'obtention du Label ISR, un label français, ou l'écolabel européen qui s'inscrit dans le cadre des initiatives de la Commission européenne.

2. MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS

A. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG

Différents corps de métiers participent à la réalisation de la stratégie d'investissement responsable.

En effet, le responsable ISR a pour but de proposer des axes d'amélioration relatifs de la stratégie responsable. Sont toujours impliqués, le président directeur général de la structure, le directeur général délégué, le responsable de la gestion et le responsable du middle office. Par ailleurs, le responsable de la gestion supervise les développements informatiques, les cahiers des charges et la faisabilité des objectifs que nous nous fixons. Le directeur délégué/RCCI supervise le contenu et la mise à jour des documents règlementaires. Notre contrôleur des risques participe à la surveillance des ratios mis en place dans les fonds et mandats. L'équipe du middle-office participe à la réalisation de reportings extra-financiers. Notre équipe d'analystes intègre désormais la durabilité dans l'analyse sectorielle et le dialogue avec les émetteurs. Enfin, chaque gérant des fonds concernés par cette stratégie participe à sa bonne application. Les gérants sont sensibilisés à ces enjeux au même titre que l'analyse financière. Les commerciaux sont formés et tenus informés des évolutions de la stratégie extra-financière.

De ce fait, en 2021 20% des effectifs ont été affecté en totalité ou partiellement dans le suivi et la mise en place de la politique ESG de Dôm Finance. En prenant 1 /3 des rémunérations pour les ETP (Effectif à Temps Plein) affectés partiellement et 100% de la rémunération brut employeurs pour 1 ETP affecté en totalité, le montant global de rémunération correspond à 422 180€ des dépenses totales affectées à la matière ESG correspondant à environ 4% des charges globales de Dôm Finance. Le budget lié aux données ESG représente 0,9% des charges totales gérées, soit un montant de 97 180€. Dôm Finance considère qu'il est plus judicieux de rapporter le pourcentage des dépenses liées à l'ESG aux charges totales de la société, plutôt qu'aux encours totaux gérés.

L'analyse extra-financière se fait également grâce à notre fournisseur de données MSCI. Ainsi, par leur intermédiaire nous utilisons le travail de plus de 250 analystes. Au sein de Dôm Finance, le responsable de l'ISR participe aux réflexions et à l'analyse des enjeux extra-financiers.

Par ailleurs, les gérants ISR sont impliqués dans la gestion des dix fonds incorporant des critères ESG. Enfin, l'administration de Dôm Finance participe aux réflexions et valide les choix stratégiques.

B. Renforcement des capacités internes et actions futures à mener

Sur l'exercice 2021, Dôm Finance a considéré qu'il était indispensable de renforcer les capacités internes pour déployer la stratégie ESG. Pour cela, une formation AFR (Acteurs de la Finance Responsable) a été mise à disposition pour l'ensemble de ses effectifs.

De plus, la société a décidé de lancer un fonds à impact classé article 9 selon SFDR, en partenariat avec une autre société de gestion qui s'occupera de la gestion financière du fonds et tandis que Dôm Finance prendra en charge la gestion extra-financière. Enfin Dôm Finance a également mis à disposition, sur son site internet, une étude sur l'investissement responsable, l'intégration des données extra-financières et sur la potentielle corrélation entre performance financières et performance extra-financières.

Afin de déployer la stratégie ESG de Dôm Finance, la société va recruter en 2022 un ETP supplémentaire dédié aux enjeux extra-financier.

3. PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE

A. Organisation interne

Les critères de gouvernance représentent également une part importante dans la stratégie ESG de Dôm Finance. En effet, dans l'analyse ESG, le critère de gouvernance est fortement pris en considération du fait de son lourd impact sur les performances financières des entreprises.

La prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance se base sur un pilier de gouvernance divisé en deux branches :

- La gouvernance d'entreprise,
- Le comportement d'entreprise.



La gouvernance d'entreprise regroupe 4 indicateurs :

- Le conseil d'administration,
- La rémunération,
- La possession,
- La comptabilité.

Ces 4 indicateurs sont constamment pris en compte dans la méthodologie d'analyse. Le comportement d'entreprise regroupe 5 indicateurs :

- L'éthique des affaires,
- Les pratiques anti compétitive,
- Les instabilités et la corruption,
- L'instabilité du système de financement,
- La transparence des taxes.

Ces 5 indicateurs ne sont pas tout le temps pris en compte. En fonction des secteurs et du type d'industrie des entreprises, certains critères seront sélectionnés dans l'analyse, alors que d'autres non. Il s'agit de la matérialité affectée par la méthodologie MSCI.

Dôm Finance recherche des conseils d'administration efficaces qui protègent les intérêts des actionnaires et qui possèdent l'expérience et les compétences nécessaires pour prendre des décisions stratégiques sur le long terme pour l'entreprise.

Le rôle du conseil d'administration est d'assurer le leadership entrepreneurial de l'entreprise en mettant en place des contrôles judicieux et efficaces afin d'évaluer et de gérer les risques. Nous attachons une attention particulière à la diversité du board en termes de connaissances, compétences et expérience. Ces critères permettent de relever des défis majeurs au sein de l'entreprise et favorisent la mise en place de plans stratégiques, afin d'agir dans l'intérêt de l'entreprise et par conséquent de celui de ses actionnaires et de celui de nos porteurs. Dom Finance est conscient que la diversité des genres, des nationalités et de l'ethnicité peut facilement s'avérer être un vecteur de compétitivité. Ce vecteur mène incontestablement à une meilleure prise de décision. Dôm Finance favorise la mixité des genres au sein du conseil d'administration, d'une part pour favoriser une certaine complémentarité des profils, une diversité de culture et de visions, et d'autre part afin de favoriser une égalité des genres dans des postes à responsabilité.

Dôm Finance privilégie la séparation des fonctions d'exécution et de contrôle. Dans le cas où le président cumule également la fonction de directeur général, il va de soi que le conseil doit mettre en place des mécanismes de contre-pouvoirs suffisamment efficaces afin d'exercer un contrôle de l'exécutif. Cela permet d'éviter de potentiels conflits d'intérêts au sein de l'entreprise concernée. Pour faire face à ce cas de figure où le président cumule les fonctions de la gestion opérationnelle et de son contrôle, un administrateur indépendant référent doit être nommé. Dans ce cas, la société de gestion sera favorable à la résolution.

En termes de management des équipes et du personnel, nous considérons que les entreprises sont plus à même d'identifier les meilleures pratiques selon leur domaine d'activité à condition qu'elles communiquent avec transparence sur ce sujet.

Dôm Finance favorise l'actionnariat salarié. Par ailleurs, au sujet des rémunérations, la société de gestion attache une attention particulière au rapport entre les niveaux de rémunération et la performance de l'entreprise sur le long terme. Ces derniers doivent être proportionnés. Dôm Finance s'oppose à une rémunération globale de dirigeant excédant plus de deux fois le salaire fixe annuel qui lui est attribué. Par ailleurs, leur rémunération doit être en ligne avec leur participation affective au conseil d'administration.

En 2021, aucune politique de rémunération liée à l'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement n'a été mise en place en interne. Considérant que prendre conscience des risques de durabilité fait partie de la philosophie de la société, Dôm Finance n'estime donc pas qu'il soit judicieux que ses gérants bénéficient d'une rémunération lorsqu'ils prennent en compte les risques de durabilité.

B. Politique de rémunération quant à l'intégration des critères de durabilité

De plus, la société de gestion estime également que rémunérer ses gérants en fonction de la diminution des risques de durabilité dans leur décision d'investissement n'a pas de sens, dès lors que la rémunération des gérants est constituée d'un fixe confortable, de bonus intégrant la qualité de leur travail tout au long de l'année et d'un intéressement représentant 15% de leur salaire, les bonnes années.

L'intégration des critères de durabilité dans la prise de décision des gérants est depuis plus de deux ans, effective dans la gestion collective et sous mandats.

La politique de rémunération de DOM Finance est en adéquation avec les exigences de l'AMF, n'incitant pas les membres de la gestion à prendre des risques quelconques dans leur décision d'investissement pour lesquels ils pourraient percevoir une rémunération future.

4. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT ET POLITIQUE DE VOTE



A. Organisation de Dôm Finance pour l'exercice des droits de vote

Dans l'objectif d'assurer au mieux l'exercice des droits de vote, Dôm Finance a constitué un comité regroupant les gérants des OPC concernés ainsi qu'un assistant de gestion. Cette cellule a pour fonction de collecter les informations relatives aux assemblées générales et d'analyser en interne les résolutions ainsi que les recommandations émanant de la recherche d'ISS. En cas de difficulté particulière, la cellule soumet le dossier à l'équipe en charge de l'investissement responsable ou au comité d'investissement hebdomadaire.

La prise de connaissance et la collecte des informations des assemblées se fait par le biais des informations communiquées par :

- La recherche de notre prestataire ISS,
- L'Association Française de la Gestion Financière (AFG),
- ECGS
- Le BALO,
- La presse spécialisée,
- Les systèmes d'information (e.g. Bloomberg),
- Le dépositaire de chaque OPC

Dôm Finance externalise de façon systématique l'exercice des droits de vote par l'intermédiaire de la plateforme ISS pour quatre organismes de placement collectifs. ISS, le prestataire de Dôm Finance exécute les droits de vote en ligne avec cette présente politique de vote. La cellule chargée de l'exercice des droits de vote se confère la possibilité d'aller à l'encontre des cas spécifiés par la suite, si elle l'estime nécessaire dans l'intérêt des porteurs.

Pour les émetteurs non-couverts par la recherche ISS, les informations peuvent être transmises :

- Soit par courrier comprenant les projets de résolution, les documents d'information, un formulaire de vote par procuration ou par correspondance.
- Soit par messagerie électronique indiquant la convocation future d'une assemblée et détaillant les projets de résolution.

B. Critères régissant l'exercice des droits de vote

La responsabilité fiduciaire de Dôm Finance incite la cellule chargée de l'exercice des droits de vote à prendre pleine considération de sa mission et des enjeux qui en découlent pour le développement de la société cotée concernée. Ainsi, les bénéficiaires finaux de l'application de cette politique de vote seront avant tout les porteurs des OPC.

Pour les OPC dits responsables, le vote s'applique selon un critère géographique qui se concentre pour toutes les assemblées générales situées en Union Européenne pour des émetteurs européens.

De façon générale, pour les OPC qui ne figurent pas dans la gamme des OPC responsables, Dôm Finance ne participe au vote que lorsque le pourcentage cumulé de détention dépasse 0,5% du capital de la société, bien que le fonds ESK Exclusif prenne en compte toutes les assemblées générales et votes aux résolutions.

Par ailleurs, Dôm Finance participe au vote dès lors que la nationalité des sociétés émettrices est française ou européenne. En effet, compte tenu de la lourdeur du processus, de la culture très différente dans les pays hors Union Européenne et des coûts associés trop onéreux, Dôm Finance estime qu'il n'est pas judicieux de voter systématiquement dans les sociétés non européennes pour défendre efficacement l'intérêt de ses porteurs. Dans cette situation, Dôm Finance n'exercera pas obligatoirement ses droits de vote.

C. Le dialogue avec les entreprises

Dans le cadre du dialogue avec les entreprises, les gérants s'entretiennent régulièrement avec la gouvernance afin de se forger leur propre opinion tant sur les aspects financiers qu'extra-financiers.

Ce dialogue régulier s'organise sous différentes formes : rencontres en physique, appels téléphoniques, échanges par mails, rencontres en visio-conférences.

Dans le cas où l'équipe dédiée à l'investissement responsable détecte un risque dans la gestion des enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance dans une entreprise, la cellule ESG entre directement en contact avec le management de la société en question afin de l'inciter à adopter de meilleures pratiques.

Le tableau ci-dessous résume les sujets abordés lors des entretiens élaborés par l'équipe de gestion de Dôm Finance avec la direction de différentes sociétés en 2021.

Investissement Responsable – Rencontres avec le management de sociétés					
Date	Société	Personnes rencontrées	Sujets abordés	Commentaire	Conclusion
14/01/2021	Figeac	Jean-Claude Maillard PDG fondateur, Joel Malleviale (Directeur Financier)	Plan de restructuration	Réduction masse salariale 747 postes hors France et 300 postes à Figeac. Réorg. Footprint industriel	Restructuration concomitante à l'investissement d'ACE
16/03/2021	Vilmorin	Olivier Falut CFO, Dominique Fraisse Head of Financing, Valérie Monserat Investor Relations	OGM, saisonnalité, risque climatique, ESG, cybersécurité	OGM en Amérique N et S : 90% des surfaces de maïs, pas de production de pesticide, pas de risque climatique, risque cybersécurité.	RSE intrinsèquement lié à la stratégie (produire davantage et mieux) et coopération
22/03/2021	Tikehau Capital	Antoine Onfray CEO et Laure Villepelet resp. ESG	Couverture Bilan, politique ESG, nouvelle émission dev durable	Pertes dérivées en couverture du bilan en 2020 (-286mios), 1.6Mds des FP (57%) investis dans les fonds Tikehau, note ESG sur tous les fonds mais seulement 3 personnes dédiées sur 594 (40 à temps partiel), PRI signés en 2014	Souhait d'accélérer en ESG, mais encore insuffisant ; 40% de femmes mais peu dans les instances dirigeantes

Investissement Responsable - Rencontres avec le management de sociétés

Date	Société	Personnes rencontrées	Sujets abordés	Commentaire	Conclusion
13/09/2021	Groupe SEB	Nathalie LOMON, VP, CFO	Activité S1 2021, Guidance S2, Pénurie des composants électroniques, tensions sur le Sea Fret, partenariat avec Back market (produits reconditionnés)	Bonne dynamique de l'activité au S1, croissance attendue pour l'exercice 2021 à +10% et marge opérationnelle autour de 10%. 3 obstacles : inflation des Matières premières (aluminium), pénurie de composants électriques (prix *20-50), tension sur le Sea fret (prix container *7) = surcote de 250M€	
16/09/2021	Caixabank	Jesus Santolaya (Head of Investors Relation)	Point sur la fusion avec Bankia, la qualité des actifs, et les émissions de greenbonds	Fusion finalisée, qualité des actifs pas un pb sur Bankia (plus un pb de profitabilité), poursuite des émissions de green bonds	Plans sociaux en Novembre 2021 à surveiller, sinon en pointe sur l'ESG
19/09/2021	Cajamar	Antonio de Parellada Duran, (CFO); Eva Miguelañez, (Head of Investors Relation)	Point sur la gouvernance, la qualité des actifs et les ratios de capital, et l'émission de green bonds	NPL en baisse, utilisation raisonnable des prêts ICO garantie par l'Etat, en progression sur les aspects green	Emission de green bond prévue dans un avenir proche.
27/09/2021	Gaussin	Christophe Gaussin (CEO)	Gamme de véhicules à hydrogène, avantages environnementaux	Gaussin propose des solutions de mobilité à l'hydrogène pour la transition énergétique écologique et énergétique	Gaussin est leader dans la mobilité à l'hydrogène, notamment sur les ports/infrastructures, l'exercice précédent étant bénéficiaire (premier exercice +), la croissance devrait être au rendez-vous pour 2021.
27/09/2021	Esker	Jean-Michel Bérard (CEO)	Solutions digitales de paiement B2B, incidences ESG et croissance	Leader des paiements, Esker propose des solutions n'ayant aucune incidence négative sur l'Environnement.	La croissance est très forte, les enjeux ESG pourraient être plus développés.
28/09/2021	Fox e-mobility	Philippe Perret (CEO)	Histoire de la Mia, besoins de financement, deux prochaines années sans revenu	La voiture est conçue depuis 2015, elle s'inscrit dans les solutions favorables à la transition, néanmoins elle doit passer une série de test (2 ans) dans des conditions climatiques extrêmes avant d'être certifiée conforme à la réglementation.	Vendue 15000€ en 2024, le projet est beau cependant il n'est pas viable. Besoins de 150 000 000€, projet en attente pendant deux ans, aucun CA, ni crédits carbone.

Investissement Responsable - Rencontres avec le management de sociétés					
Date	Société	Personnes rencontrées	Sujets abordés	Commentaire	Conclusion
28/09/2021	Reply	Michael Lückenkötter (Investor relations)	Solutions de services numériques à destination du Web et des réseaux sociaux	Stratégie ESG axée sur le plan social, l'activité ayant un impact négligeable sur l'environnement. L'entreprise attend une forte croissance sur l'exercice 2021. Pas de dettes.	L'entreprise ne propose pas une réelle solution en faveur de la transition énergétique mais elle n'a pas d'impact négatif significatif. La croissance attendue est forte (à deux chiffres).
28/09/2021	GreenMobility	Anders Wall (COO)	Solutions de mobilité partagée en ville	Greenmobility propose de mettre à dispositions des voitures électriques en ville. Le développement dans le nord de l'Europe est rapide. Cette solution est en ligne avec les objectifs de développement de mobilité électrique favorable pour la transition.	Il faut deux années avant de commencer à engranger des bénéfices, Copenhague et Aarhus sont les deux premières villes où l'activité est désormais rentable.
28/09/2021	Séché Environnement	Manuel Andersen (Directeur relations investisseurs)	Valorisation de déchets	Séché Environnement valorise des déchets dangereux comme non-dangereux pour l'industrie. Ce recyclage apporte une forte valeur ajoutée. La croissance forte et l'augmentation des matières premières profitent à l'augmentation des marges.	L'entreprise propose une réelle solution pour la transition écologique. La croissance est forte et les activités se diversifient en apportant une forte spécialisation.
29/09/2021	Fermentalg	Relations investisseurs	Innovations et solutions pour la transition écologique	Fermentalg innove et développe des colorants naturels pour l'industrie agro-alimentaire (microalgues), des technologies de capture de carbone, mais l'entreprise brûle 10M€ de cash par an	Les solutions de Fermentalg sont vertueuses et durables, néanmoins la situation financière de l'entreprise est fragile. Surveiller le FRNG.
29/09/2021	Bio-UV Group	Benoit Gilmann (CEO)	Désinfection sans chimie	Bio-UV Group a développé des solutions de désinfection par UV pour les ballasts des bateaux (segment porteur), des solutions de désinfection de surfaces depuis avril 2020 (peu de ventes) et des solutions de désinfection pour les piscines.	Les solutions de désinfection sont innovantes et respectent l'environnement. Bio-UV cherche à faire de la croissance externe et conserve son objectif de croissance du chiffre d'affaires de +20% en croissance organique.
29/09/2021	Global Bioenergies	CEO	Industrie cosmétique et volonté de devenir un acteur majeur dans les bio-carburants	Global Bioenergies est solidement soutenu par l'Oréal qui est actionnaire à 15%. Par extraction d'isobutènes de betteraves sucrières, l'entreprise produit de l'iso dodécane, élément naturel pouvant substituer l'iso dodécane traditionnel qui est très polluant dans l'industrie cosmétique. L'entreprise développe sa marque de cosmétique en attendant d'augmenter sa production d'isobutènes prévue pour début 2022. L'entreprise développe une solution durable pour l'industrie cosmétique (besoins de financement).	Projet prometteur sur la cosmétique mais probablement trop ambitieux sur le bio carburant.

Investissement Responsable - Rencontres avec le management de sociétés

Date	Société	Personnes rencontrées	Sujets abordés	Commentaire	Conclusion
01/12/2021	Chargeurs	Sebastien Leroy (Responsable relations investisseurs)	Innovations	Chargeurs a développé une expertise pour la protection des pièces de l'industrie comme des pièces métalliques. Ces films plastiques permettent la protection contre rayures ou produits chimiques. La croissance de chargeurs a été tirée en 2020 par la production de masque chirurgicaux (+600k€). La division santé est en forte accélération.	Attention au CA lié à la crise sanitaire qui pourrait ne pas être récurrent pour 2021/2022.
01/12/2021	Mersen	Véronique Boca	Développement	La hausse des matières premières n'affecte que très peu Mersen qui se couvre en début d'exercice sur plus d'un tiers de ses approvisionnements annuels. Le pricing power de l'entreprise permet d'être en capacité de faire passer des hausses de coûts. Le développement de l'activité intègre la durabilité, des pratiques respectueuses de l'environnement et la prise en compte du capital humain.	Mersen est innovant, bien positionné, en croissance, sur un segment porteur pour la transition énergétique et l'électrification.
01/12/2021	LDC	Lélia Sorg (Relations investisseurs)	Développement durable	LDC se développe avec des coopératives locales et des producteurs locaux. Les animaux sont élevés en plein air ou au sol. L'augmentation du CA est tirée par l'activité traiteur qui se développe où les marges sont plus importantes tout en conservant un produit final sain.	L'entreprise véhicule des pratiques durables et responsables. Le CA est en hausse. La volaille reste une viande saine pour le consommateur. L'entreprise est bien positionnée.
01/12/2021	Synergies	Yvon Drouet (directeur général)	L'humain	Synergies se place comme un intermédiaire essentiel en termes de RH. L'entreprise met en relation l'offre de travail du côté des ménages et la demande coté entreprises. Elle place des demandeurs d'emplois vers des entreprises en besoins. L'objectif est de trouver des emplois stables/durables à des intérimaires.	Synergies est très engagé en termes de RSE sur le plan éthique et social.
01/12/2021	La Française de l'Energie	Aurélie Tan	Renouvelable	La Française de l'Energie a remis en route deux anciens sites de production de gaz, et possède 6 sites de production d'électricité verte. Les fermes solaires ainsi que l'éolien constitue un développement sur les ENR. LFE a vocation à augmenter sa production d'énergie renouvelable pour les prochaines années.	La Française de l'Energie se positionne comme un acteur de la transition énergétique.

D. Rapport de vote aux Assemblées Générales

La philosophie de gestion appliquée par Dôm Finance s'appuie sur la performance extra-financière des entreprises dans lesquelles Dôm Finance est investi. De même que les entretiens réguliers effectués par les gérants avec la direction de sociétés (cf. le dialogue avec les entreprises, tableau investissement responsable – Rencontres avec le management de sociétés), Dôm Finance porte une attention non négligeable à son rôle d'actionnaire notamment concernant ses droits de vote. Ainsi, afin de s'assurer des performances des sociétés dans lesquelles Dôm Finance est investi, la société est grandement impliquée dans le vote des nouvelles résolutions lors des Assemblées Générales (AG).

C'est également en tant qu'investisseur responsable, que Dôm Finance s'est fortement engagé au sein des AG, considérant que cet engagement est un pilier fondamental pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et pour favoriser une bonne gouvernance. En 2021, Dôm Finance a participé aux votes aux AG pour un taux de participation de 82% sur SAR, SARI, SAM et ESK. La société s'est exprimée sur 1,646 résolutions proposées équivalant également à 82%.

Cette participation globale concerne 4 fonds Dôm Finance, les fonds Sélection Action Rendement (SAR), Sélection Action Midcap (SAM), Sélection Action Rendement International (SARI) et ESK Exclusif. Concernant le fonds ESK Exclusif, 90% des meetings ont été faits, avec 54 AG et 1 021 résolutions approuvées sur 1 121, soit un taux de participation de 91%. Pour le fonds SAR, 76% des AG ont été faites, avec 22 meetings sur 29 et 416 réponses aux résolutions. La participation du fonds Sélection Action Midcap s'élève à 75% avec 24 AG et 512 résolutions approuvées. Enfin, concernant SARI, 100% des AG ainsi que 100% des résolutions ont été réalisées.

Dôm Finance participe au vote dès lors que la nationalité des sociétés émettrices est française ou européenne. En effet, compte tenu de la lourdeur du processus, de la culture très différente dans les pays hors Union Européenne et des coûts associés trop onéreux, Dôm Finance estime qu'il n'est pas toujours judicieux de voter dans les sociétés non-européennes. Dans cette situation, Dôm Finance n'exerce pas obligatoirement ses droits de vote, si le capital détenu par l'ensemble des OPC n'excède pas 0,5%.

Cas particulier, notre fournisseur ISS Governance Services n'est pas autorisé à voter au nom de Dôm Finance pour les bulletins de vote où un blocage des actions peut s'appliquer, ainsi une instruction de NE PAS VOTER sera appliquée à l'ensemble du bulletin de vote afin de préserver l'intérêt primaire des porteurs. Un blocage peut s'appliquer pour certains titres en Suisse, en Egypte, au Maroc, en Argentine et en Islande. Le cas échéant, le système de blocage ne permet pas de vendre les titres dans un laps de temps très proche de l'assemblée générale. Nous ne sommes pas favorables au blocage qui peut mettre en péril la liberté du gestionnaire d'agir librement sur un potentiel arbitrage, de ce fait Dôm Finance privilégie la libre cession et la possibilité d'arbitrage au détriment du vote.

Dans l'intérêt de nos porteurs, Dôm Finance préfère ne pas voter à 100% des assemblées générales.

E. Prise en compte des critères ESG

Dôm Finance intègre simultanément et systématiquement les critères ESG en reprenant les bonnes pratiques d'ISS, de l'ECGS et de l'AFG. Par ailleurs, la société de gestion votera favorablement pour toutes les résolutions allant dans le sens du développement durable ; sauf si celles-ci portent atteinte à la santé financière de l'entreprise.

La société de gestion est particulièrement attentive à la prise en compte des risques et des enjeux liés à l'environnement, le développement durable et les enjeux sociaux par les sociétés dont elle est actionnaire.

Dôm Finance a pour volonté que les enjeux de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) soient soumis à la décision des actionnaires. Dans ce cadre, en tant qu'investisseur responsable Dôm Finance peut agir de concert avec d'autres sociétés de gestion afin d'avoir un impact plus significatif, l'objectif premier étant d'améliorer les mauvaises pratiques des entreprises au niveau de la prise en compte des enjeux ESG.

Nous distinguons ainsi trois niveaux de risques :

- Les risques liés aux relations sociales, au respect des droits de l'homme dans l'entreprise et chez ses fournisseurs et sous-traitants ;
- Les risques liés à l'environnement ;
- Les risques liés aux produits et services de l'entreprise.

L'information se doit d'être claire, transparente, complète, aisément compréhensible et cohérente avec sa stratégie à long-terme.

F. Rapport de vote

Board Statistics Report

Parameters Used:
 Location(s): All locations
 Account Group(s): All account groups
 Institution Account(s): All institution accounts
 Custodian Account(s): All custodian accounts
 Reporting Period: 1/1/21 to 12/31/21



Meeting Overview

Category	Number	Percentage
Number of votable meetings	103	
Number of meetings voted	84	81.55%
Number of meetings with at least 1 vote Against, Withhold or Abstain	49	47.57%

Ballot Overview

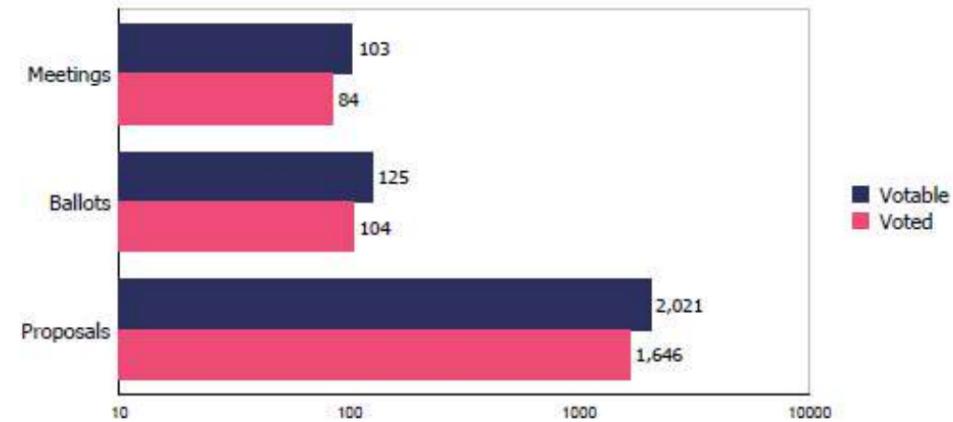
Category	Number	Percentage
Number of votable ballots	125	
Number of ballots voted	104	83.20%

Proposal Overview

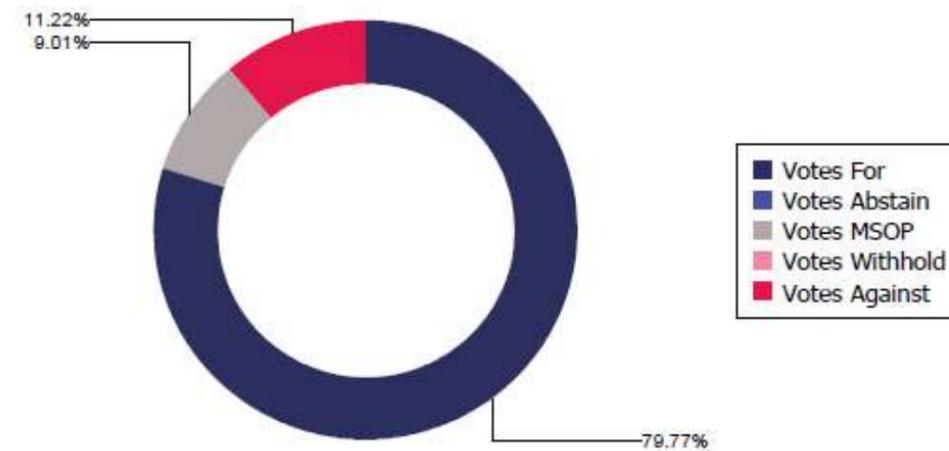
Category	Number	Percentage
Number of votable items	2,021	
Number of items voted	1,646	81.44%
Number of votes FOR	1,443	87.67%
Number of votes AGAINST	203	12.33%
Number of votes ABSTAIN	0	0.00%
Number of votes WITHHOLD	0	0.00%
Number of votes on MSOP	163	9.90%
Number of votes One Year	0	0.00%
Number of votes Two Years	0	0.00%
Number of votes Three Years	0	0.00%
Number of votes With Policy	1,631	99.09%
Number of votes Against Policy	15	0.91%
Number of votes With Mgmt	1,456	88.46%
Number of votes Against Mgmt	190	11.54%
Number of votes on Shareholder Proposals	5	0.30%

Note: Instructions of Do Not Vote are not considered voted, and in cases of different votes submitted across ballots for a given meeting, votes cast are distinctly counted by type per proposal where total votes submitted by type may be higher than unique proposals voted.

Voting Statistics



Vote Cast Statistics



5. INFORMATIONS RELATIVES À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE ET AUX COMBUSTIBLES FOSSILES

Les informations relatives à la taxonomie européenne et aux combustibles fossiles ne sont pour le moment pas toutes finalisées. Cette section sera donc complétée ultérieurement.

6. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS

A l'heure actuelle nous ne sommes pas en capacités d'estimer à horizon 2030 la part des encours gérés par Dôm Finance alignée avec les standards relatifs aux accords de Paris.

Néanmoins, Dôm Finance a signé un contrat avec Carbon4 afin de disposer de leurs données relatives à la transition climatique, aux estimations de trajectoires d'atténuation du réchauffement climatique à horizon 2030, aux émissions scope 1, 2 et 3 et aux émissions évitées. Les données seront disponibles pour Dôm Finance en août 2022.

7. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

La stratégie d'alignement de Dôm Finance avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité n'est pas encore aboutie. Cette section sera donc complétée ultérieurement.

8. PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES

L'intégration des critères ESG permet sous différents angles d'appréhender les risques et les opportunités.

D'une part, au sein de notre méthodologie de notation Best-in-class, une note significativement inférieure à 5/10 signifie que l'émetteur a davantage de faiblesses que de force. Dans ce cas, nous considérons que l'émetteur en question est associé à un risque. Dans le cas contraire, nous considérons que l'émetteur présente une opportunité. Enfin, nous considérons qu'un émetteur ayant une note ESG se situant autour de 5/10 s'apparente à un émetteur conforme à son industrie. Dans ce cas, il y a un certain équilibre entre risque et opportunité.

D'autre part, il existe différents risques et opportunités entre différents secteurs. Il est notable qu'au sein du secteur de l'énergie, les énergies renouvelables présentent davantage d'opportunités que les énergies fossiles. Ainsi, pour éviter de trop restreindre l'univers d'investissement de chaque fonds, Dôm Finance a pris le parti de sensibiliser chaque gérant aux risques et opportunités entre différents secteurs et sous-secteurs, et ce en adoptant une méthodologie de notation Best-in-class.

Il y a donc des risques et des opportunités au sein de chaque secteur avec les notes ESG best-in-class et également entre les différents secteurs.

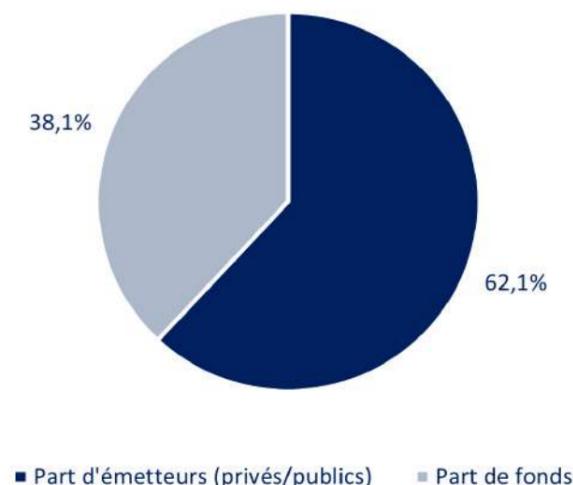
Pour continuer notre travail et essayer de parvenir à exploiter l'essentiel des données environnementales, en 2021 Dôm Finance s'est fixé comme objectif d'estimer d'une part les émissions équivalentes de CO2 sur le scope 3 ; et d'autre part de prendre en compte les émissions évitées dans l'analyse afin de sélectionner des actifs qui contribuent à la lutte contre le changement climatique. Ces données sont le fruit d'opportunités à saisir. Dans cette lignée, Dôm Finance a d'ores et déjà signé au début de l'année 2021 un contrat avec Carbon4 Finance. Leur propriété intellectuelle nous permet d'atteindre nos objectifs fixés en 2021 en prenant en compte les émissions scope 3 et les émissions évitées.

9. ANALYSE QUANTITATIVE DES ACTIFS GÉRÉS PAR DÔM FINANCE

A. Répartition des actifs financiers de Dôm Finance

Le présent rapport se base sur l'activité 2021 de Dôm Finance, au 31 décembre 2021 la société avait 2 368 millions d'actifs sous gestion.

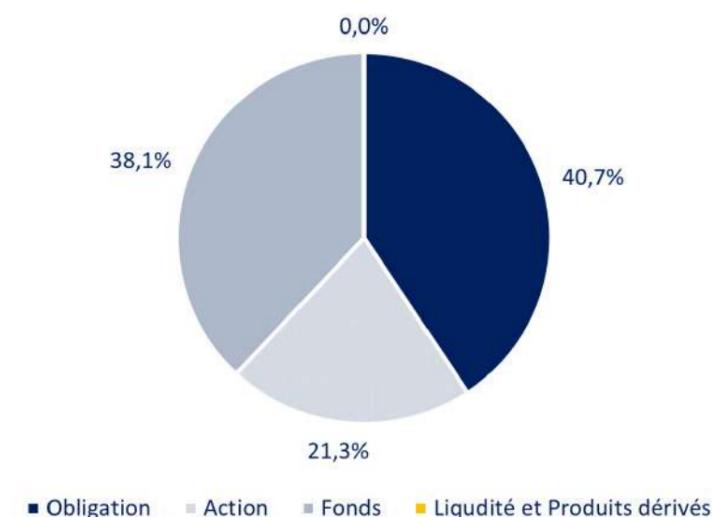
Proportion d'émetteurs et de fonds



Dans la gestion d'actif de Dôm Finance, 62,1% sont des émetteurs privés ou publics, et 38,1% sont des fonds non-transparisés. Les actifs sont entièrement gérés par Dôm Finance. Ces actifs sont répartis dans des fonds et mandats institutionnels gérés par 9 gérants. Les fonds sont des fonds obligataires, des fonds diversifiés ainsi que des fonds actions. Ils s'étendent principalement sur le continent européen ainsi que sur l'Amérique du nord.

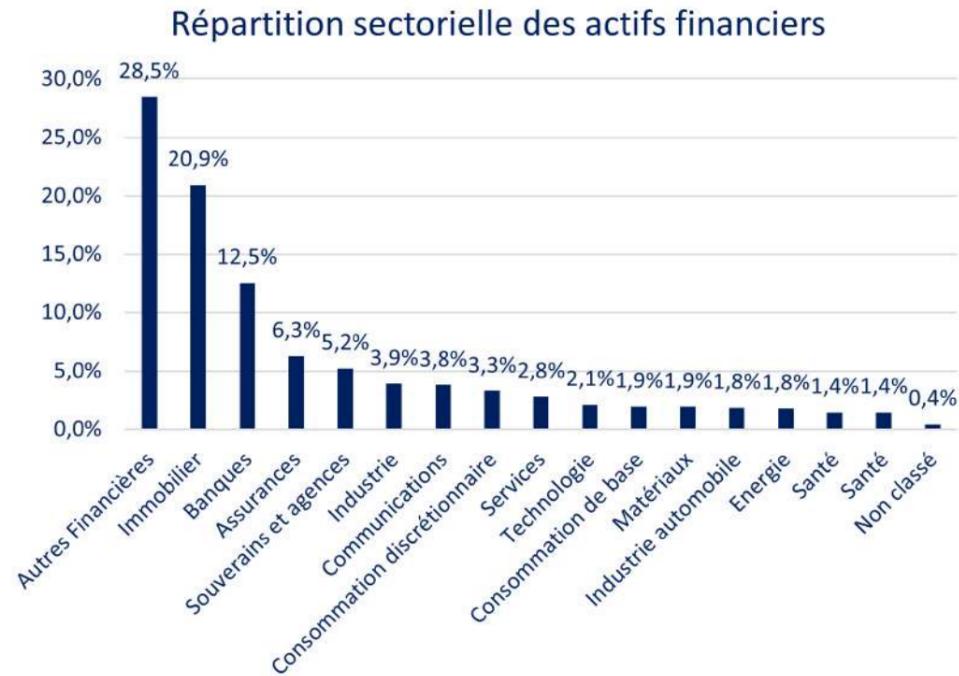
Les émetteurs privés représentent toutes les entreprises dans lesquelles Dôm Finance est investi. La part d'émetteurs publics est constituée d'émetteurs supranationaux et d'émetteurs souverains.

Répartition des actifs de Dôm Finance

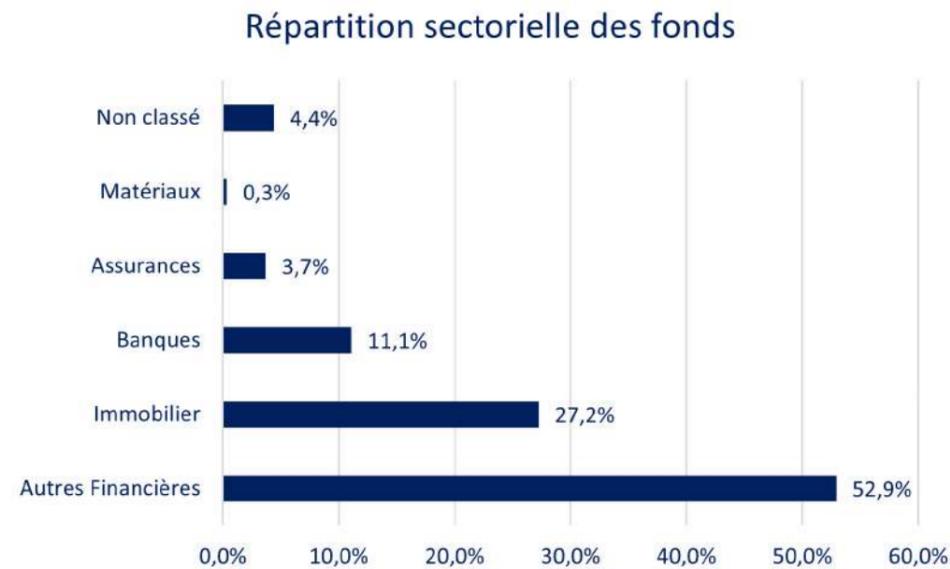


La répartition des actifs de Dôm Finance est divisée en quatre classes d'actif : les actions, les obligations, les fonds et les liquidités et produits dérivés. La classe d'actifs la plus représentée dans les portefeuilles de Dôm Finance est la part d'obligations qui représente près de 40,7%. La deuxième classe la plus importante chez Dôm Finance est, les fonds. Ces fonds peuvent être des fonds de la société ou des fonds d'autres sociétés de gestion. Cette « part de fonds » est constitué de :

- Fonds actions,
- Fonds obligataires,
- Fonds diversifiés,
- Fonds de multigestion.



La répartition des actifs est subdivisée en plusieurs secteurs. Les actifs sont alors assignés à des classes attribuées à un secteur spécifique permettant une analyse plus précise, ainsi qu'une meilleure gestion des données. Les secteurs les plus représentés sont les secteurs des banques, de l'immobilier et les autres financières. Ils représentent plus de 60% des actifs.

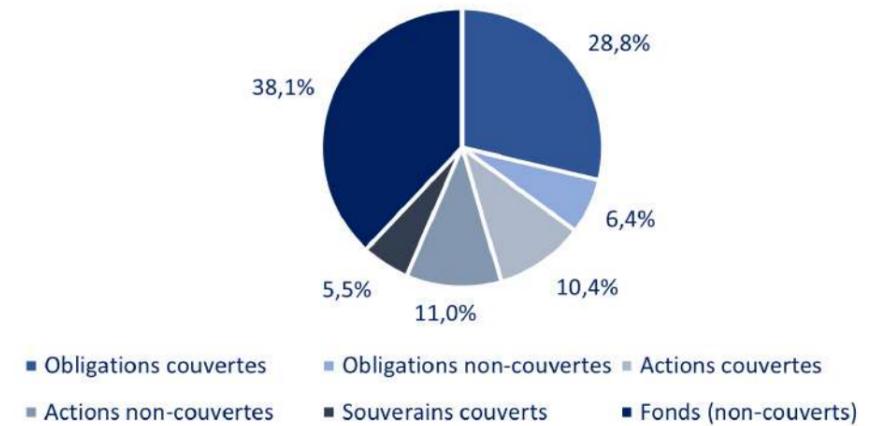


Les fonds dans lesquels Dôm Finance est investi sont également répartis par secteur. On peut constater que la pluralité des secteurs des fonds est moins importante que la totalité des actifs. On remarque également que comme les actifs, les fonds sont majoritairement plus orientés vers le secteur de l'immobilier et des financières.

ANALYSE ESG DU PORTEFEUILLE DE DÔM FINANCE

A. Périmètre de l'analyse ESG

Définition du périmètre du portefeuille Dôm Finance couvert par une analyse ESG

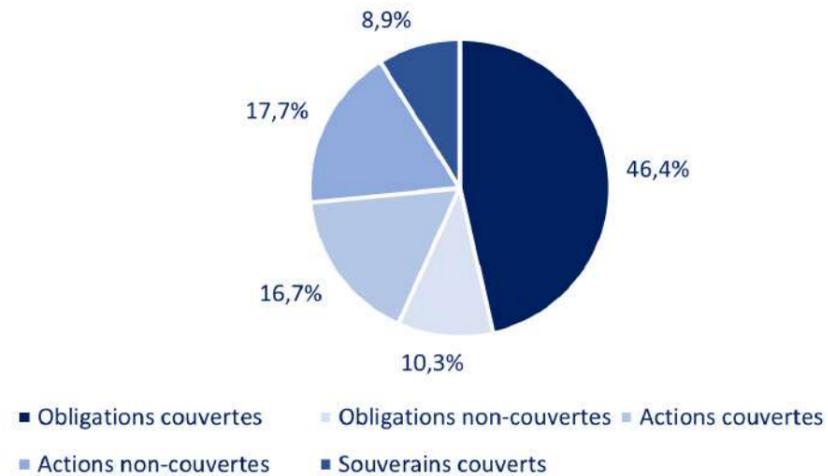


L'ensemble du portefeuille de Dôm Finance est composé à 61,9% d'actions, d'obligations d'entreprises et d'obligations d'Etats. Les fonds non-transparisés représentent 38,1% du portefeuille de Dôm Finance. Les données de ces fonds ne sont pas couvertes par l'analyse extra-financière du portefeuille.

Afin d'évaluer l'activité extra-financière de chaque émetteur privé ou public du portefeuille, un ensemble d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte. Ces indicateurs permettent par la suite d'aboutir à la notation ESG d'un émetteur.

Ces données proviennent d'une agence de notation américaine reconnue pour son expertise extra-financière : MSCI ESG RESEARCH. MSCI réalise des notations Best-in-class, avec une analyse ESG ajustée par industrie et non par secteur afin d'éviter des biais sectoriels causés par des impacts négatifs de certaines industries. Tel que le secteur du transport par exemple avec le transport aérien, le fret maritime ou encore le transport routier, qui sont des industries différentes, donc qui ne peuvent pas être analysées de la même manière, mais qui cependant appartiennent au même secteur.

Emetteurs privés et publics couverts par une analyse ESG



En se focalisant sur les émetteurs publics et privés du portefeuille (obligations souveraines, obligations d'entreprises et actions), le taux de couverture est de 72%. Les 28% restants sont les obligations et actions d'émetteurs privés non suivis par les agences de notation extra-financières. Les émetteurs privés non-analysés s'expliquent par un manque de données sur ces plus petites capitalisations. Ce manque de données sur ces plus petites structures se justifie par leur non-obligation de transparence extra-financière.

De plus, les émetteurs non-côtés présents dans les fonds de dette privée et de private equity ne sont pas suivis par les agences de notation extra-financières.

B. Analyse ESG des émetteurs privés

Analyse ESG des émetteurs privés

L'analyse ESG des émetteurs est fondée sur la sélection d'indicateurs spécifique. Cela signifie que sur 37 indicateurs seuls 5 à 8 d'entre eux sont sélectionnés sur chaque industrie afin de choisir les critères les plus pertinents qui sont susceptibles d'impacter la santé financière d'une entreprise.

Les 37 indicateurs du référentiel sont les suivants :

PILIER ENVIRONNEMENT				PILIER SOCIAL				PILIER GOUVERNANCE	
Changement de Climat	Capital Naturel	Pollution et déchets	Opportunités environnementales	Capital Humain	Responsabilité des produits	Opposition des parties prenantes	Opportunités sociales	Gouvernance d'entreprise	Comportement d'entreprise
Emissions Carbone	Stress Hydrique	Emissions toxiques et déchets	Technologie propre	Management du travail	Sécurité et qualité des produits	Approvisionnement controversé	Accès à la communication	Conseil d'administration	Ethique des affaires
Empreinte carbone du produit	Biodiversité et utilisation des terres	Solutions d'emballage et déchets	Bâtiment vert	Santé et sécurité	Sécurité chimique		Accès à la finance	Rémunération	Pratiques anti compétitives
Financement de l'impact environnemental	Approvisionnement en matières premières	Déchets électroniques	Energie renouvelable	Développement du capital humain	Sécurité des produits financiers		Accès soins de santé	Possession	Instabilité et corruption
Vulnérabilité liée au changement climatique				Normes de travail de la chaîne d'appro.	Confidentialité et sécurité des données		Opportunités en nutrition et santé	Comptabilité	Instabilité du système de financement
					Investissement responsable				Transparence des taxes
					Assurer le risque sanitaire et démographique				

Dôm Finance, MSCI, 2022

Il semble indispensable d'analyser de manière différente une banque d'une mine d'or. En effet, ces deux industries ont des stratégies et des finalités totalement différentes. Lors de l'analyse ESG d'une banque, le regard va se tourner davantage sur la gestion des données et la cybersécurité ainsi que sur la structure de la gouvernance. Pour une mine d'or, l'attention se porte sur la gestion du stress hydrique, notamment sur le cycle de traitement de l'eau qui fait partie des ressources les plus consommées, mais également sur le taux d'accidents au sein de la mine, le degré de gravité de ces accidents ainsi que la sécurité et la santé des travailleurs.

Le taux d'accidents influe directement sur le turnover de la société minière. Celui-ci a un impact direct sur les futurs recrutements, sur les formations associées, sur les évolutions potentielles de chacun... et ainsi a des conséquences directes sur le compte de résultat. Dans un certain sens, l'analyse ESG rend compte des pratiques durables mises en place par une entreprise, mais elle peut également avoir un impact financier à moyen terme lié à de mauvaises pratiques.

En parallèle, l'analyse ESG constitue une analyse de risques permettant de saisir des opportunités. Pour illustrer ces propos Quels sont les risques extra-financiers chez un constructeur automobile qui respecte les seuils d'émissions carbone fixés par l'Union Européenne ? Un investisseur se prémunit de plusieurs risques :

- Un risque réglementaire lié aux objectifs d'émissions non-atteints,
- Un risque financier lié à l'achat de crédits carbone (et de valorisation des actifs),
- Un risque physique lié au climat,
- Un risque de réputation lié aux consommateurs,
- Un risque de controverse.

En fonction de leur notation ESG sur 10 points, les émetteurs privés sont classés de AAA à CCC, soit du meilleur au moins bon élève de la manière suivante :

CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
0 - 1,43	1,43 - 2,86	2,86 - 4,29	4,29 - 5,71	5,71 - 7,14	7,14 - 8,57	8,57 - 10

Dôm Finance, MSCI, 2022

D'un point de vue méthodologique, chacune des sept classes a un écart de notation proportionnel de 1,43 point, la somme totale des sept classes étant égale à 10 ce qui correspond à la notation des émetteurs. L'objectif de cette classification est de faciliter la compréhension de la répartition ESG du portefeuille.

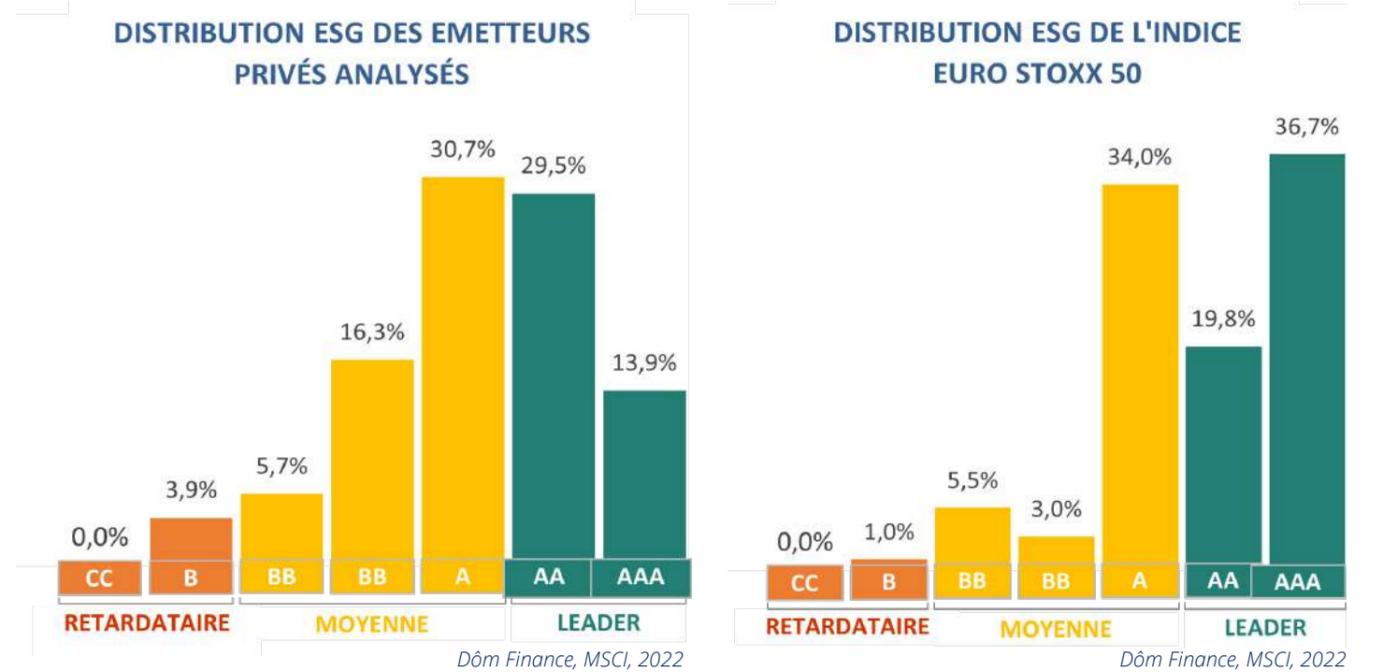
Résultats de l'analyse des émetteurs privés

Le portefeuille des émetteurs privés représentant 56,6% du portefeuille global est comparé à l'indice Euro Stoxx 50 composé des cinquante entreprises européennes les plus importantes. Le taux de couverture de l'analyse ESG sur l'indice de comparaison est de 100%. Le portefeuille d'émetteurs privés présente de son côté un taux de couverture de 69%. Les résultats de l'analyse ESG du portefeuille et de son indice de comparaison sont les suivants :

Portefeuille émetteurs privés :	A	Indice Euro Stoxx 50:	AA
Score ESG :	6,84 / 10	Score ESG :	7,64 / 10
Taux de couverture :	69,3%	Taux de couverture :	100%

Le portefeuille est noté A tandis que l'indice de comparaison est noté AA. Ces notations transcrivent que le portefeuille est composé en majorité d'émetteurs conformes sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, alors que l'indice est lui majoritairement constitué d'émetteurs Leaders sur ces mêmes enjeux.

Dans le but d'affiner la granularité de l'analyse, la répartition ESG des émetteurs privés au sein du portefeuille et de son indice de comparaison est la suivante :

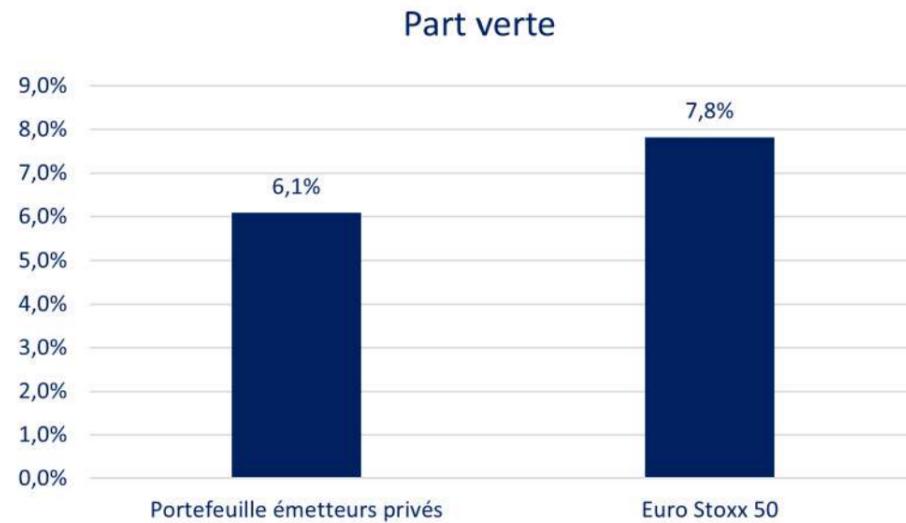


Les entreprises « Leaders » représentent respectivement au sein du portefeuille et de son indice de référence 43,4% et 56,5%.

L'indice de référence regroupe 50 sociétés représentant les 50 plus grosses capitalisations de la zone euro. L'indice de référence est donc très concentré et est constitué des plus grandes capitalisations, qui sont bien voire très bien notées au niveau ESG. Cette forte concentration de bonnes notes ESG justifie la notation extra-financière élevée de l'indice. En effet, étant donné que le portefeuille est constitué d'un grand nombre d'émetteur il est difficile de battre un indice beaucoup plus concentré puisque ces entreprises sont des leaders sur les enjeux de durabilité.

Critères d'impact

L'analyse de l'impact environnemental et social durable permet de quantifier les impacts environnementaux et sociaux positifs au sein des émetteurs privés dans lesquels Dôm Finance est investi. On appelle part verte, la part qui va avoir un impact positif sur l'environnement. Cette dernière, représente les revenus totaux provenant de l'un des treize thèmes d'impact environnemental et/ou social, notamment les énergies alternatives, l'efficacité énergétique, la construction écologique, la prévention de la pollution, l'eau, la gestion durable de la nutrition, l'assainissement, le traitement des principales maladies, le financement des PME, l'éducation, l'immobilier abordable ou connectivité.



La part verte représente la combinaison des parts positives d'impact environnementale et sociale durable. Cette part verte est alignée avec la taxonomie verte européenne reposant sur une classification des activités économiques considérées comme durables. Grâce à la taxonomie verte, la Commission Européenne souhaite établir un alignement commun ayant pour but de déterminer quelle part de l'économie est « réellement » verte.

La part verte souligne l'implication des entreprises à créer un impact positif durable, cette dernière prend en compte :

- L'atténuation du réchauffement climatique,
- L'adaptation au réchauffement climatique,
- L'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines,
- La transition vers une économie circulaire,
- Le contrôle et la prévention de la pollution,
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'être alignées avec la taxonomie verte européenne, les entreprises doivent répondre aux quatre conditions suivantes :

- Contribuer à un ou plusieurs des objectifs environnementaux énoncés précédemment,
- Ne pas causer de préjudice significatif aux autres objectifs sur l'ensemble du cycle de vie des produits et services de l'activité,
- Respecter les normes minimales en matière sociale et de gouvernance (Droits de l'Homme, conventions de l'Organisation internationale du Travail, etc.),
- Être conforme aux critères d'examen techniques établis dans les actes délégués et qui permettent de mesurer la contribution aux objectifs ou le degré de nuisance (seuils, pratiques utilisées, normes à respecter, etc.).

La part verte couverte du portefeuille d'émetteurs privés est légèrement plus faible que celle de l'indice de comparaison.

Dans le portefeuille des émetteurs privés, 6,1% des entreprises génèrent un impact environnemental ou social positif. Cela signifie que la part du chiffre d'affaires restante peut être neutre, elle n'est pas forcément brune (cette mention s'applique également aux deux graphiques sur l'impact environnemental et l'impact social).

La part verte de l'indice de comparaison est légèrement plus élevée que le portefeuille d'émetteurs privés.

Part des revenus procurant un impact environnemental positif

La part verte environnementale représente la part des revenus totaux issus de l'un des six thèmes d'impact environnemental, notamment l'énergie alternative, l'efficacité énergétique, la construction écologique, la prévention de la pollution, la gestion durable de l'eau ou l'agriculture durable.

L'énergie alternative désigne une entreprise qui a tiré des revenus de produits, de services ou de projets d'infrastructure liés au développement ou à la fourniture d'énergies renouvelables et de carburants alternatifs.

L'efficacité énergétique est caractérisée par une entreprise qui tire parti de produits, de services, d'infrastructures ou de technologies qui répondent de manière proactive à la demande mondiale croissante d'énergie tout en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement.

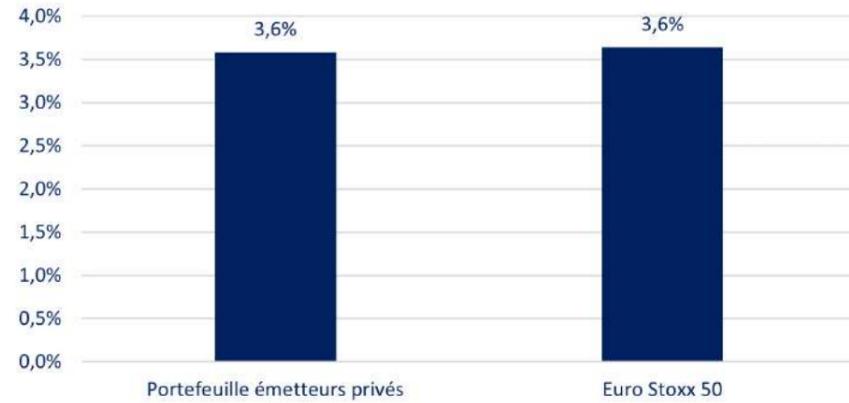
La construction écologique indique qu'une entreprise a tiré parti de la conception, de la construction, du réaménagement, de la modernisation ou de l'acquisition de propriétés certifiées écologiques - sous réserve de l'application des normes locales en matière de construction écologique.

La prévention de la pollution représente la part des revenus qu'une entreprise a obtenue des produits, des services ou des projets qui soutiennent la prévention de la pollution, la réduction des déchets ou le recyclage.

La gestion durable de l'eau désigne la part des revenus d'une entreprise issue des produits, services et projets liés aux enjeux du cycle de l'eau (pénurie d'eau et qualité de l'eau), notamment en réduisant et en contrôlant l'utilisation actuelle de l'eau et l'augmentation de la demande, en améliorant la qualité de l'approvisionnement en eau et en améliorant la disponibilité et la fiabilité de l'eau.

L'agriculture durable représente la part qu'une entreprise tire des revenus de biens agricoles produits selon des pratiques durables ou biologiques certifiées.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DURABLE



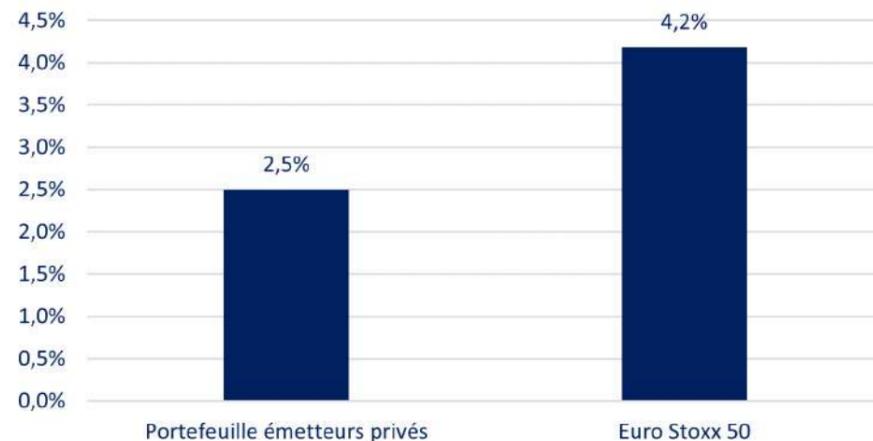
La part verte environnementale du portefeuille d'émetteurs privés est équivalente à celle de l'indice de comparaison.

+3,6% du chiffre d'affaires des entreprises couvertes génèrent un impact environnemental positif que ce soit sur l'énergie alternative, l'efficacité énergétique, la construction écologique, la prévention de la pollution, la gestion durable de l'eau ou l'agriculture durable.

Part des revenus procurant un impact social durable

La part verte sociale représente les revenus totaux issus de l'un des sept thèmes d'impact social, notamment la nutrition, l'assainissement, le traitement des principales maladies, le financement des PME, l'éducation, l'immobilier abordable ou la connectivité.

IMPACT SOCIAL DURABLE



La part verte sociale du portefeuille d'émetteurs privés est inférieure à celle de l'indice de comparaison sur l'un des sept thèmes constituant un impact social positif.

2,5% du chiffre d'affaires des entreprises couvertes génèrent un impact social positif.

Facteurs sociaux

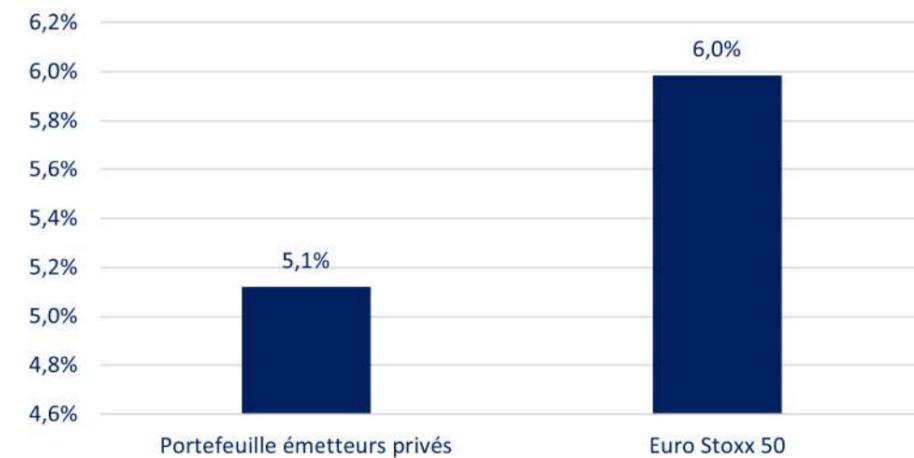
Le taux de turnover également appelé taux de rotation du personnel exprime le renouvellement de l'effectif au sein d'une société. Le turnover prend en compte les départs et les arrivées de collaborateurs sur une période annuelle.

Pour illustrer ce propos, une entreprise compte 250 salariés, 15 collaborateurs sont partis et la société a recruté 20 personnes. Le taux de rotation est donc de 7%. Le calcul est le suivant:

$$[(20 + 15) / 2] / 250 = 0,07 \times 100 = 7\%$$

Le taux de turnover est un indicateur essentiel pour la gestion du management par l'entreprise. L'analyse du taux peut être révélatrice de certains dysfonctionnements au niveau du management, de la productivité ou du processus de recrutement. La conséquence de ce dysfonctionnement a un impact financier direct sur le compte de résultat tant dû aux recrutements, qu'à la formation du personnel. De manière générale, un taux supérieur à 15% témoigne que les entrées et les départs sont trop fréquents, ce qui a un impact direct sur les comptes de l'entreprise.

TURNOVER DU PERSONNEL



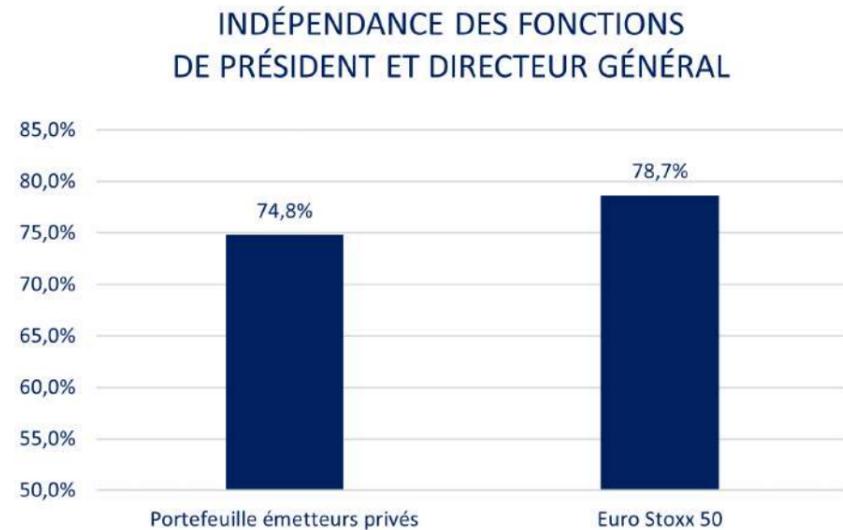
Le taux de turnover du portefeuille d'émetteurs privés est inférieur de -17% au turnover de l'indice de comparaison. Ce résultat traduit qu'il y a bien moins de départs et d'arrivées au sein des entreprises du portefeuille que dans celles de l'Euro Stoxx 50.

5,1% des salariés des entreprises financées par le portefeuille sont arrivés ou ont quitté leur poste. Ce taux est considéré comme faible, il traduit la qualité du management de ces entreprises.

Facteurs de gouvernance

Indépendance des fonctions de Président et Directeur Général

Le critère d'indépendance des fonctions de Président et Directeur Général indique si le dirigeant de l'entreprise cumule ou non les fonctions de Président et Directeur Général. Les données reportées ci-dessous renseignent la part des entreprises qui dissocient ces deux fonctions.



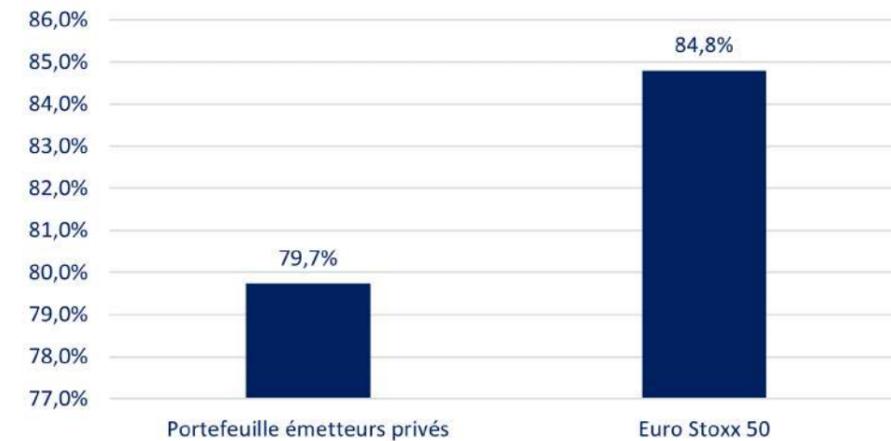
Comparativement à l'indice de référence, le portefeuille couvert a une part moins importante d'entreprises dans lesquelles les fonctions de Président et Directeur Général sont distinguées. 74,8% des entreprises financées dissocient les fonctions de Président et directeur général au sein de la direction. Ce taux est relativement élevé, ce qui est satisfaisant pour le portefeuille.

Il permet de pérenniser un certain équilibre des pouvoirs au sein de la direction et de faire en sorte que les fonctions de président et de directeur général soient exercées par des personnes différentes. Il est vrai que le cumul des fonctions peut être perçu comme contraire au principe de séparation des pouvoirs et d'indépendance du conseil d'administration. L'indépendance des membres du conseil d'administration par rapport aux dirigeants des sociétés est devenue un enjeu majeur pour la vision long-terme de la stratégie d'une entreprise.

Indépendance du Conseil d'administration

L'indépendance du conseil d'administration indique la part d'administrateurs indépendants qui siègent au conseil d'administration. Un administrateur indépendant est un administrateur qui n'a ni participation ni intérêt particulier dans l'organisation.

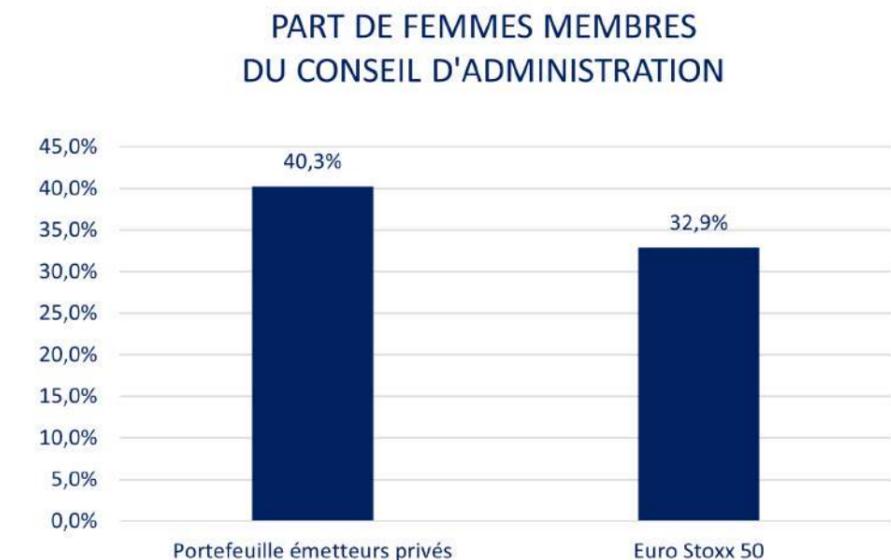
INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En véritable garant d'une bonne gouvernance d'entreprise, l'administrateur indépendant dispose d'une liberté de jugement bénéfique à la prise de bonnes décisions pour l'avenir de la société. Le taux d'indépendance du conseil d'administration du portefeuille d'émetteurs privés est légèrement inférieur à celui de l'indice de référence. Néanmoins, un taux supérieur à 80% contribue à améliorer la qualité des délibérations en conseil d'administration.

Pourcentage de femmes membres du conseil d'administration

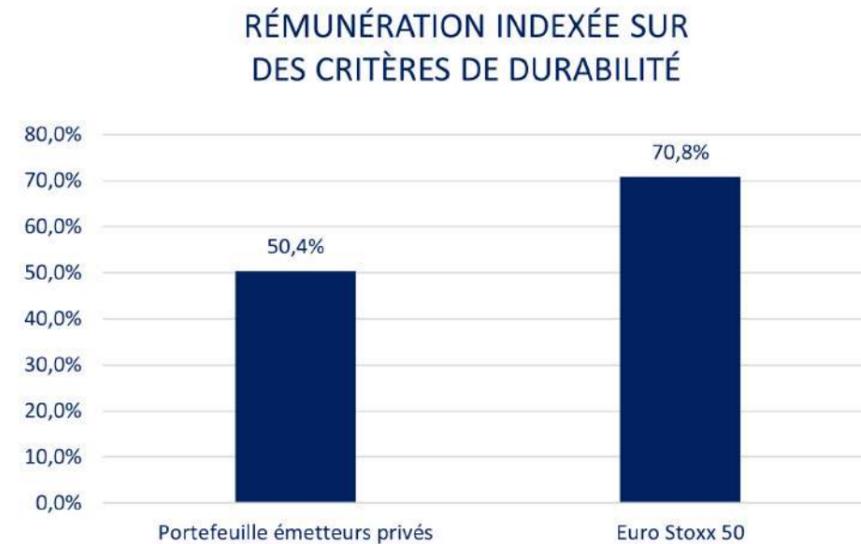
Ce critère indique le pourcentage de représentation des femmes siégeant au conseil d'administration.



La part de femmes siégeant aux conseils d'administration présents dans le portefeuille des émetteurs privés est supérieur de 22% à la part de femmes membres du conseil d'administration de l'indice de comparaison. Ce pourcentage met en avant l'égalité homme/femme vers laquelle on cherche à tendre de plus en plus.

Rémunération indexée sur des critères de durabilité

La rémunération indexée sur des critères de durabilité représente la part des entreprises dont les dirigeants ont une rémunération liée à des enjeux environnementaux et/ou sociaux. Cela permet pour l'entreprise de contribuer aux ODD (objectifs de développement durable). Cela permet également de distinguer les entreprises engagées dans l'ESG et celles qui ne le sont peu ou pas.



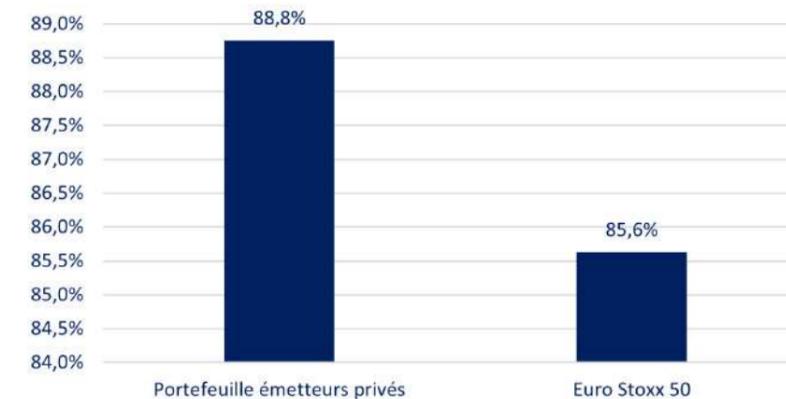
La part des émetteurs privés dont la rémunération est indexée sur des critères de durabilité est de 50,4%, ce qui représente la moitié des actifs des émetteurs privés. La part de l'indice de comparaison s'élève quant à elle à hauteur de 70,8%.

Cette part de rémunération des entreprises présentes dans le portefeuille d'émetteurs privés met en avant l'avancée qui a été faite jusqu'à présent au regard du développement durable, ainsi que les moyens qui restent à mettre en place pour tendre vers une rémunération totale basée sur des critères de durabilité.

Facteurs de droits humains Conformité au Pacte Mondial des Nations Unies

Le Pacte Mondial des Nations Unies est à la fois un ensemble de politiques et un cadre pratique, à l'intention des entreprises qui ont pris l'engagement du développement durable et la mise en place de pratiques commerciales responsables au sein de leurs activités. Le critère de conformité au Pacte Mondial des Nations Unies indique la part d'entreprises en conformité avec les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Le pourcentage obtenu prend en compte les entreprises qui sont en conformité, et ne prend pas en compte les entreprises sur liste de surveillance ou non-conformes.

CONFORMITÉ AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



La part du portefeuille d'émetteurs privés en conformité aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies est supérieure de **+4 %** à celle de l'indice de comparaison.

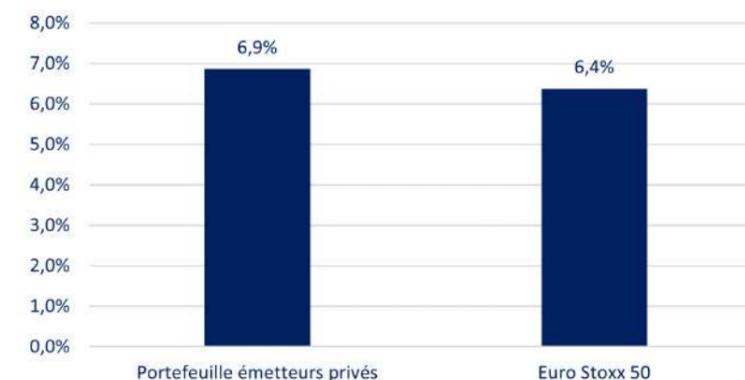
+88,8% des entreprises couvertes du portefeuille ont adopté le Pacte Mondial des Nations Unies et sont conformes à ce dernier.

Analyse des conséquences du changement climatique sur le tissu économique

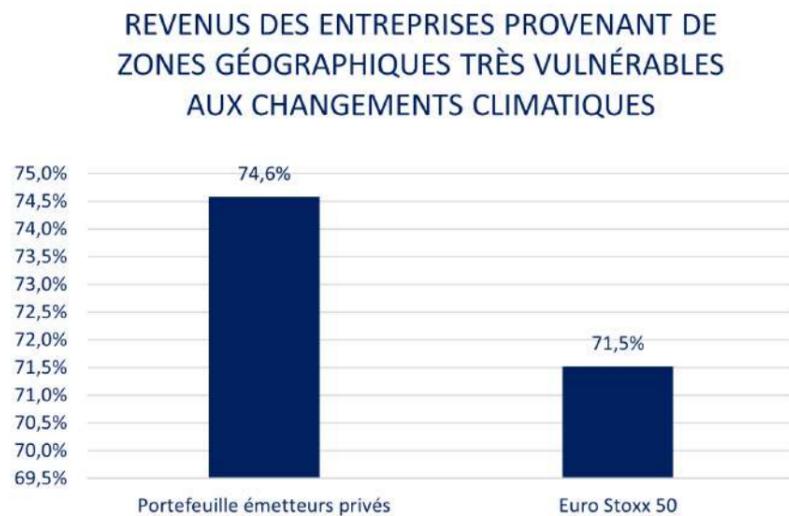
L'analyse de l'exposition aux risques physiques retranscrit les risques climatiques d'une zone géographique face aux vulnérabilités et externalités négatives. Les entreprises peuvent être exposées dans certaines zones à de fortes intempéries, des inondations, des épisodes de sécheresse intense ou encore des incendies. Il est donc important d'analyser les risques du dérèglement climatique sur les entreprises.

Néanmoins, à l'heure actuelle nous ne sommes pas en capacités d'estimer à horizon 2030 la part des encours gérés par Dôm Finance aligné avec les standards relatifs à l'analyse climat. Cependant, il nous semble important d'établir des distinctions au regard du changement climatique entre le portefeuille analysé et son indice de référence.

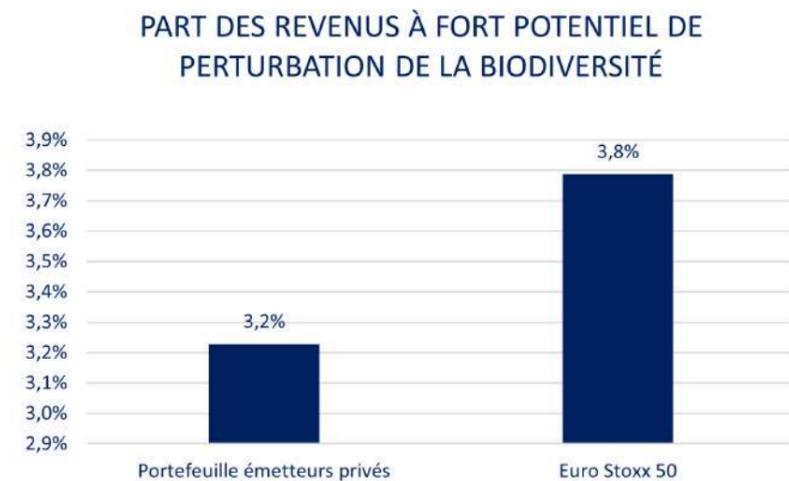
PART DES ACTIFS DES ENTREPRISES EXPOSÉS DANS DES RÉGIONS À FORT STRESS HYDRIQUE



Le graphique ci-dessus représente la part des actifs des entreprises dans des régions qui ont généralement recours à une utilisation intensive en eau. Dans des régions où l'eau est utilisée abondamment, les actifs immobilisés des entreprises composant l'indice sont moins exposés que ceux du portefeuille de Dôm Finance, bien que les deux soient presque au même niveau.



Le graphique ci-dessus représente la part des revenus des entreprises provenant de zones géographiques très vulnérables face aux effets du changement climatique. Les revenus des entreprises du portefeuille provenant de zones très vulnérables au changement climatique sont supérieurs de 4% à ceux de l'indice.



Le graphique ci-dessus représente la part des revenus d'entreprises provenant d'activités impliquant une perturbation importante de la biodiversité, notamment dans des zones terrestres et marines. Le portefeuille présente donc un impact négatif sur la diversité plus faible que celui exercé par l'indice. En outre, ils présentent tous les deux un impact négatif peu conséquent sur la biodiversité.

Analyse des controverses

Certaines sociétés font parfois face à des mauvaises nouvelles de natures différentes, d'ampleurs variées ou encore à des scandales souvent liés à un défaut de gouvernance. On appelle ces événements des « controverses ». Les investisseurs et les agences de notations extra-financières analysent l'ampleur de ces controverses. Elles sont généralement classées sous quatre catégories : mineure, modérée, sévère et très sévère. De nombreux investisseurs estiment qu'ils ne peuvent plus financer des sociétés qui font face à des controverses jugées très sévères, voire sévères. Ainsi, ils rédigent dans leur code de transparence les règles du processus d'investissement quant aux exclusions de controverses. Ces décisions ont des conséquences directes sur le cours des sociétés qui font face à une controverse très sévère. Il vaut donc mieux éviter d'avoir en portefeuille des entreprises faisant face à de lourdes controverses.

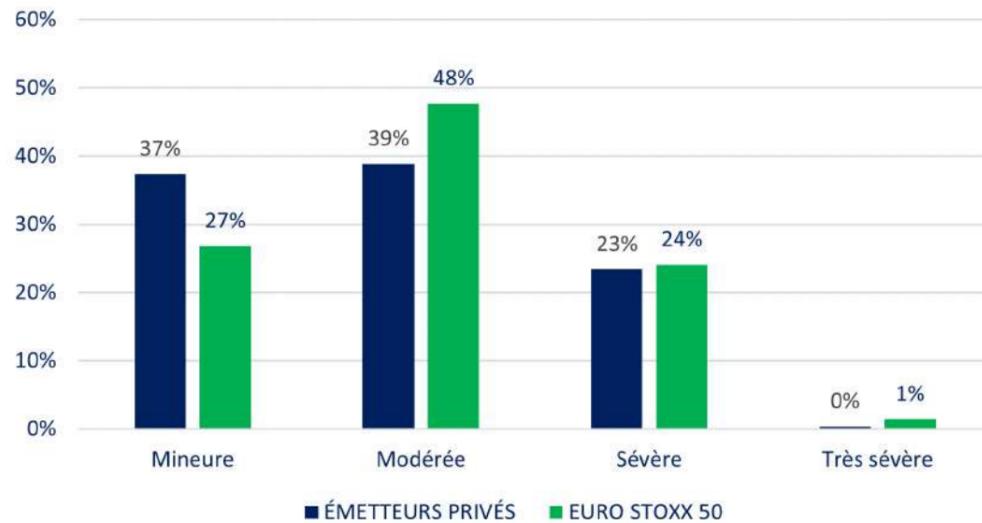
La séparation des pouvoirs, la structure du conseil d'administration ou la transparence des taxes ont été des sujets mis à mal par certaines organisations comme l'Alliance Renault-Nissan, le groupe Volkswagen, Wirecard ou encore Orpea, provoquant des scandales retentissants. Ces controverses peuvent impacter violemment leur capitalisation en quelques séances de bourse.

L'exemple de Wirecard qui présentait des risques de gouvernance, attirait déjà la défiance de certains investisseurs. Force est de constater que l'entreprise fait de nouveau face à une sévère controverse en 2020. Le groupe a manipulé son bilan de telle sorte que 1,9 milliard d'euros d'avoirs bancaires localisés aux Philippines étaient en réalité inexistants. Le 18 juin 2020, le titre perdait en quelques heures plus de 70% de sa valeur. Aujourd'hui, le fleuron allemand des paiements a mis la clé sous la porte, laissant derrière lui une ardoise de 3,5 milliards d'euros... Dans le cadre de l'analyse du présent rapport, les controverses sont analysées de la manière suivante :

SEVERITE	TYPE
Très sévère	Structurelle
Sévère	Non-structurelle
Sévère	Structurelle
Sévère	Non-structurelle
Modérée	Structurelle
Modérée	Non-structurelle
Mineure	Structurelle
Mineure	Non-structurelle
Aucune	-

La composition du portefeuille des émetteurs privés montre que ce dernier est moins exposé que l'Euro Stoxx 50 à des controverses jugées sévères ou très sévères. Les résultats de l'analyse montrent que le portefeuille d'émetteurs privés de Dôm Finance est composé à 76% de controverses mineures et modérées.

ANALYSE DES CONTROVERSES



On peut constater que la proportion d'émetteurs ayant fait face à des controverses sévères/très sévères est quasiment identique dans le portefeuille d'émetteurs privés et dans l'indice de référence. On remarque que le portefeuille de Dôm Finance est plus composé de controverses mineures que l'Euro Stoxx 50 ce qui montre que Dôm Finance est moins exposé que son indice à des sociétés qui font face à des controverses jugées très sévères.

C. Analyse ESG des émetteurs publics

Méthodologie

L'analyse des émetteurs souverains porte sur les obligations d'États qui représentent la totalité de la poche émetteurs publics du portefeuille de Dôm Finance. La partie restante couverte par l'analyse ESG est constituée d'émetteurs privés non-couverts mais dont un État figure comme le détenteur principal du capital de l'entreprise.

Résultats de l'analyse ESG des émetteurs publics

Le portefeuille souverain est comparé à la moyenne des notes ESG des 38 pays de l'OCDE. Cet indicateur de comparaison est constitué d'une majorité de pays développés. L'autre partie des souverains est constituée de pays en voie de développement. De ce fait, l'indice est représentatif de la composition du portefeuille souverain.

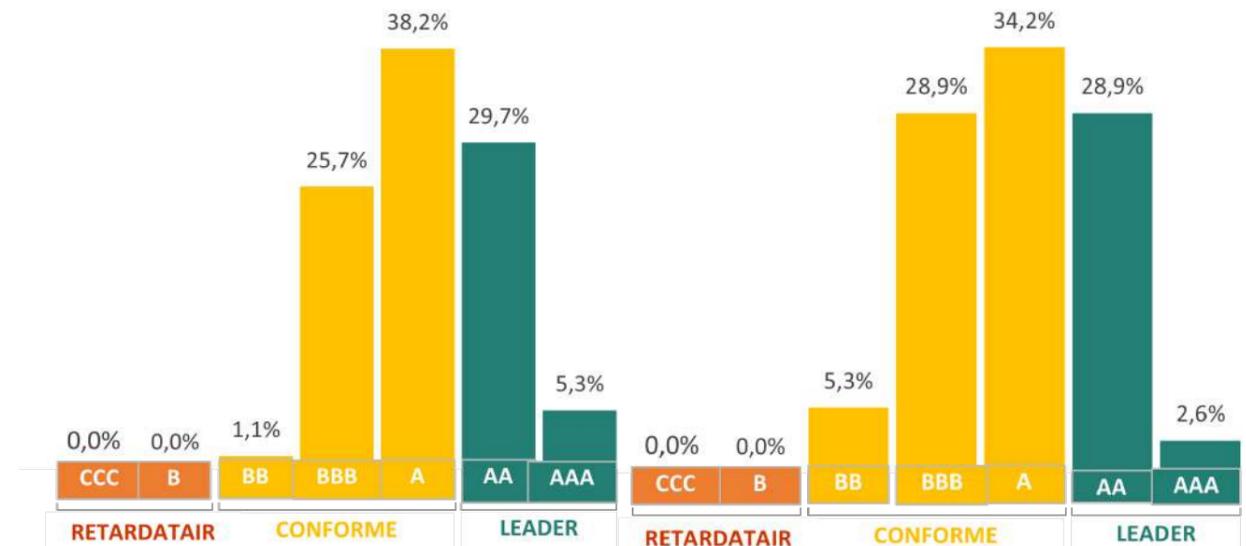
L'analyse des émetteurs souverains transcrit les résultats suivants :



La notation ESG du portefeuille souverain est au-dessus de celle des pays de l'OCDE. La notation du portefeuille et de l'indice de comparaison est la même pour les deux, et ressort à **A**.

DISTRIBUTION ESG DES ÉMETTEURS SOUVERAINS ANALYSÉS

DISTRIBUTION ESG DES ÉMETTEURS SOUVERAINS DE L'OCDE



L'analyse de la distribution ESG des émetteurs souverains révèle que 35% des émetteurs du portefeuille de Dôm Finance sont assimilés à des « **Leaders** » en matière de durabilité (**AA** ou **AAA**), contre 31,5% des États de l'OCDE. En revanche, plus des deux tiers des pays de l'OCDE sont des États « **conformes** » (**BB**, **BBB** ou **A**), pour 65% des émetteurs souverains dans le portefeuille de Dôm Finance. De ce fait, le portefeuille de Dôm Finance est mieux noté que l'indice des pays de l'OCDE.

Le portefeuille d'émetteurs publics est mieux noté que son indice de référence, cela s'explique par une volonté de Dôm Finance d'être fortement investi dans des « **Leaders** » non seulement pour réduire les risques afin d'avoir des positions plus prudentes, mais également car ces pays qui offrent une rémunération faible voire négative sont plus stables.

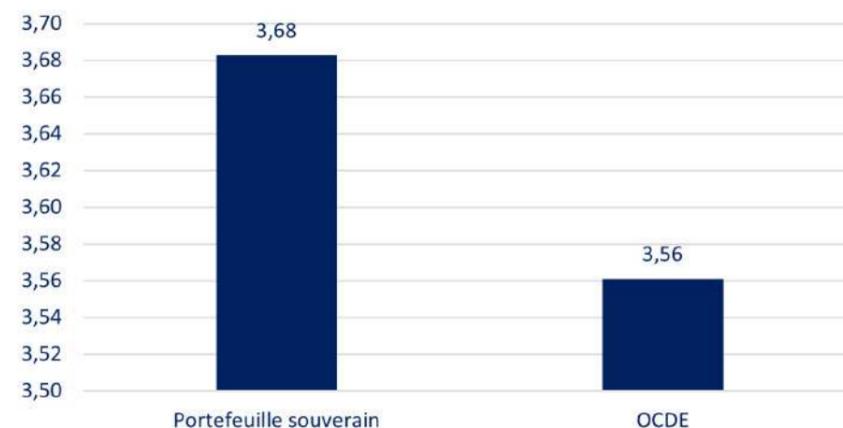
Evaluation des risques physiques

L'analyse de l'exposition du risque de vulnérabilité et d'externalités négatives retranscrit les risques climatiques d'une zone géographique face au réchauffement climatique. Les risques de durabilité sont évalués par les critères ESG, par la prise en compte de l'intensité carbone et de l'exploitation du charbon.

Ainsi, à périmètre financier équivalent, Dôm Finance privilégie les sociétés dont les risques sont moins élevés. Tous les gérants ont accès à l'information sur le risque de durabilité et s'efforce de privilégier les entreprises qui intègrent au mieux ces risques.

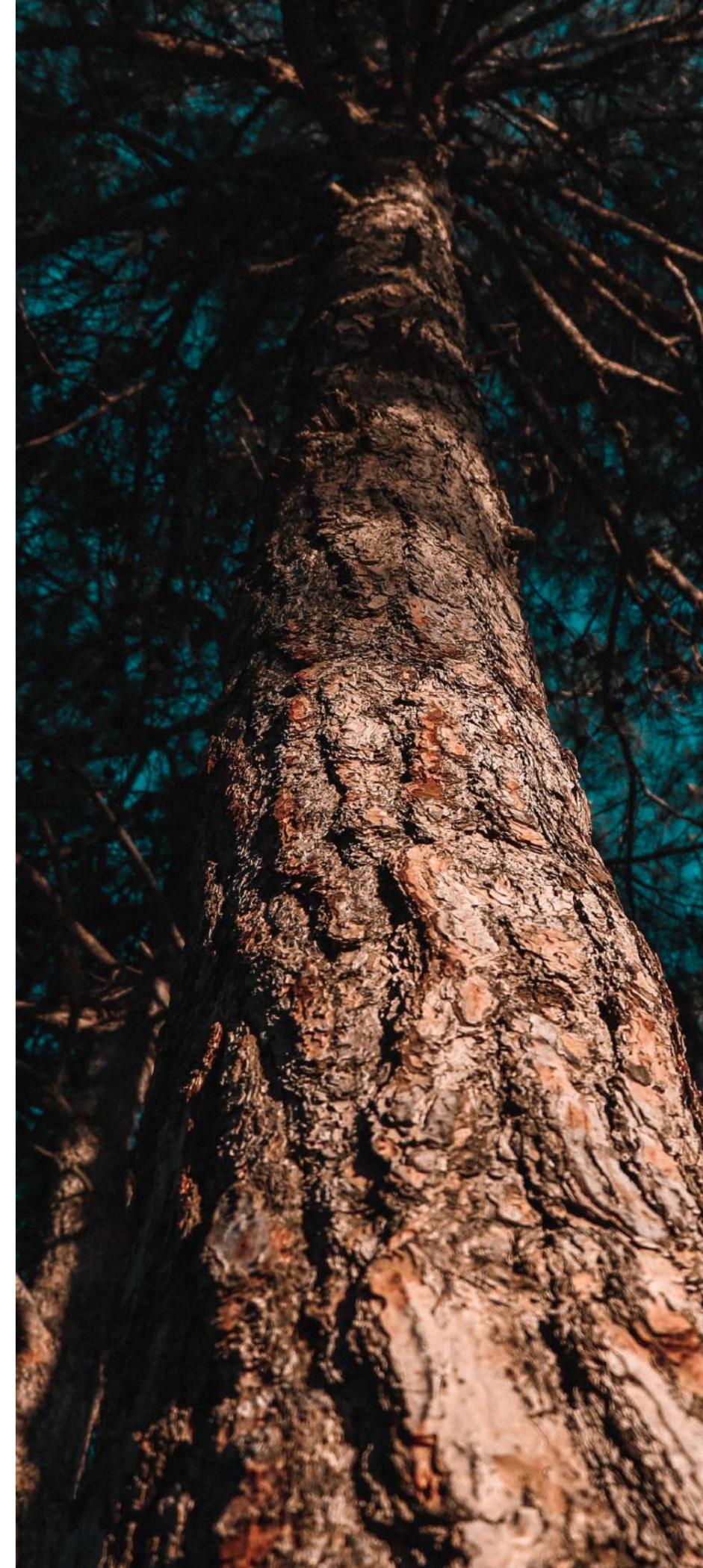
La fréquence des tsunamis et des incendies ne cesse d'augmenter, les intempéries, les périodes de sécheresse et les périodes de canicule se multiplient, la montée des eaux s'accélère, certaines villes risquent de se retrouver sous le niveau de la mer d'ici quelques dizaines d'années. Ainsi il semble important d'analyser l'exposition des différents Etats à ces risques.

EXPOSITION AUX RISQUES LIÉS
AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



L'évaluation de l'exposition aux risques liés au dérèglement climatique est notée sur une échelle allant de zéro à dix, plus le chiffre est petit, moins l'Etat est exposé aux risques liés au changement climatique. Le portefeuille d'émetteurs souverains est légèrement plus exposé que l'indice de référence. Cette exposition plus importante se justifie par le fait que Dôm Finance est investi dans des pays qui ne font pas tous partie de l'OCDE, et qui présente une exposition plus importante aux risques liés au dérèglement climatique.

En effet, les pays de l'OCDE sont des pays occidentaux faiblement exposés à des catastrophes naturelles et où le climat est majoritairement tempéré. A contrario, certains pays ne faisant pas partie de l'OCDE peuvent être plus touchés par des périodes de sécheresses, de canicules, ou encore des tempêtes liées au dérèglement climatique.



FOCUS ESG SUR QUELQUES FONDS DÔM FINANCE



Le focus sur 5 fonds de Dôm Finance nous permet d'évaluer et d'analyser plus précisément encore les performances de ces fonds en comparaison avec leur indice de référence.

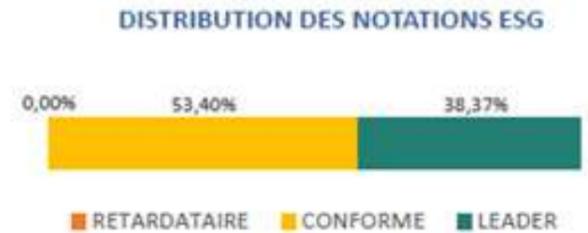
Les reportings des fonds comportent les notations ESG des fonds ainsi que de leurs univers d'investissement. Les reportings mettent également en avant la distribution ESG du portefeuille, son risque carbone ainsi que les 5 meilleurs notations ESG du portefeuille



DOM SELECTION ACTION RENDEMENT DÉCEMBRE 2021 (31/12/21)

Portefeuille : **AA**
 Score ESG : 7,23 / 10
 Couverture : 91,76%

Univers : **A**
 Score ESG : 6,95 / 10
 Couverture : 100%



DISTRIBUTION ESG DU PORTEFEUILLE



RISQUE CARBONE (T CO2/ME CA)



Les meilleures notations ESG du portefeuille

	Valeur	Poids (en %)	Score ESG	Notation ESG	Risque carbone
1	ORSTED A/5	1,42%	10,00	AAA	238,00
2	ASML	2,93%	10,00	AAA	9,10
3	GIVAUDAN	3,24%	9,60	AAA	18,60
4	Lonza Groupe AG	3,24%	9,50	AAA	270,20
5	SCHNEIDER	2,69%	9,30	AAA	15,10

Poids des 5 meilleures notations : 13,51 %

Lexique

Le score ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les notations ESG de MSCI et est mesuré sur une échelle de 0 à 10 (du moins bon au meilleur).

La distribution des notations ESG représente le pourcentage des titres d'un portefeuille provenant de positions classées comme Leaders (AAA et AA), Moyennes (A, BBB et BB) et retardataires (B et CCC).

Le risque carbone mesure l'exposition aux entreprises à forte intensité de carbone. Il est basé sur MSCI CarbonMetrics, et est calculé comme la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité carbone de l'émetteur. Au niveau de l'émetteur, l'intensité carbone est le rapport entre les émissions annuelles de carbone des scope 1 et 2 et le chiffre d'affaires annuel. Le risque carbone est classé comme suit : très faible (0 à <15), faible (15 à <70), modéré (70 à <250), élevé (250 à <525) et très élevé (>=525).

Le taux de couverture prend en compte l'ensemble des titres vifs à l'exception des fonds, des produits dérivés et de la liquidité.

DOM SELECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL

DÉCEMBRE 2021 (31/12/21)

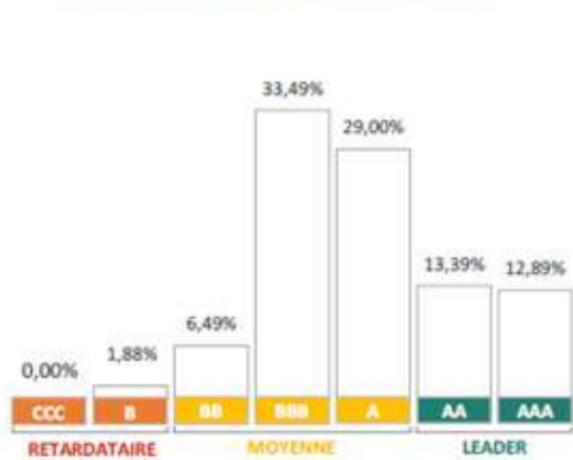
Portefeuille : **A**
 Score ESG : **6,36 / 10**
 Couverture : **97,15%**

Univers : **A**
 Score ESG : **5,77 / 10**
 Couverture : **100%**

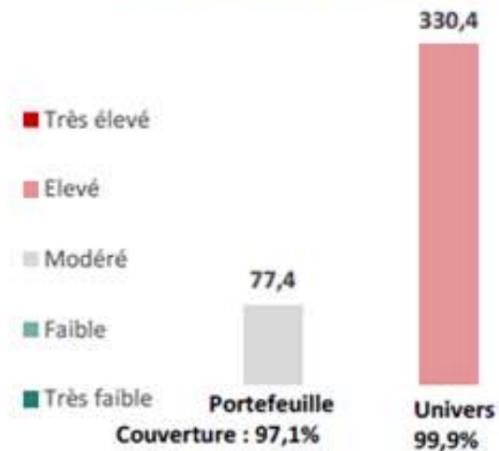
DISTRIBUTION DES NOTATIONS ESG



DISTRIBUTION ESG DU PORTEFEUILLE



RISQUE CARBONE (T CO2/M€ CA)



Les meilleures notations ESG du portefeuille

	Valeur	Poids (en %)	Score ESG	Notation ESG	Risque carbone
1	ORSTED A/S	1,42%	10,00	AAA	238,00
2	ASML	2,93%	10,00	AAA	9,10
3	GIVAUDAN	3,24%	9,60	AAA	18,60
4	Lonza Groupe AG	3,24%	9,50	AAA	270,20
5	SCHNEIDER	2,69%	9,30	AAA	15,10

Poids des 5 meilleures notations : 13,51 %

Lexique

Le score ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les notations ESG de MSCI et est mesuré sur une échelle de 0 à 10 (du moins bon au meilleur).

La distribution des notations ESG représente le pourcentage des titres d'un portefeuille provenant de positions classées comme Leaders (AAA et AA), Moyennes (A, BBB et BB) et retardataires (B et CCC).

Le risque carbone mesure l'exposition aux entreprises à forte intensité de carbone. Il est basé sur MSCI CarbonMetrics, et est calculé comme la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité carbone de l'émetteur. Au niveau de l'émetteur, l'intensité carbone est le rapport entre les émissions annuelles de carbone des scope 1 et 2 et le chiffre d'affaires annuel. Le risque carbone est classé comme suit : très faible (0 à <15), faible (15 à <70), modéré (70 à <250), élevé (250 à <525) et très élevé (>=525).

Le taux de couverture prend en compte l'ensemble des titres vifs à l'exception des fonds, des produits dérivés et de la liquidité.

DOM REFLEX

DÉCEMBRE 2021 (31/12/21)

Portefeuille : **A**
 Score ESG : **6,38 / 10**
 Couverture : **95,77%**

Univers : **A**
 Score ESG : **5,77 / 10**
 Couverture : **100%**

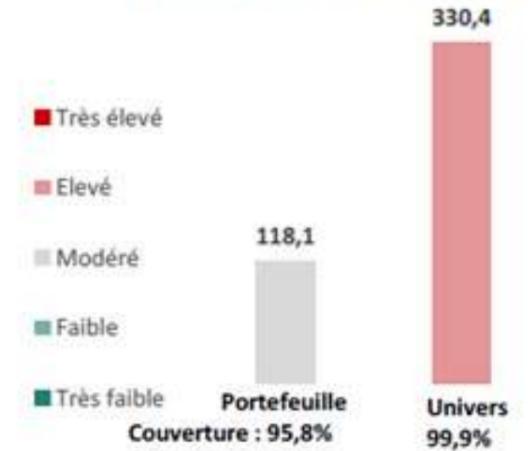
DISTRIBUTION DES NOTATIONS ESG



DISTRIBUTION ESG DU PORTEFEUILLE



RISQUE CARBONE (T CO2/M€ CA)



Les meilleures notations ESG du portefeuille

	Valeur	Poids (en %)	Score ESG	Notation ESG	Risque carbone
1	ORSTED A/S	1,42%	10,00	AAA	238,00
2	ASML	2,93%	10,00	AAA	9,10
3	GIVAUDAN	3,24%	9,60	AAA	18,60
4	Lonza Groupe AG	3,24%	9,50	AAA	270,20
5	SCHNEIDER	2,69%	9,30	AAA	15,10

Poids des 5 meilleures notations : 13,51 %

Lexique

Le score ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les notations ESG de MSCI et est mesuré sur une échelle de 0 à 10 (du moins bon au meilleur).

La distribution des notations ESG représente le pourcentage des titres d'un portefeuille provenant de positions classées comme Leaders (AAA et AA), Moyennes (A, BBB et BB) et retardataires (B et CCC).

Le risque carbone mesure l'exposition aux entreprises à forte intensité de carbone. Il est basé sur MSCI CarbonMetrics, et est calculé comme la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité carbone de l'émetteur. Au niveau de l'émetteur, l'intensité carbone est le rapport entre les émissions annuelles de carbone des scope 1 et 2 et le chiffre d'affaires annuel. Le risque carbone est classé comme suit : très faible (0 à <15), faible (15 à <70), modéré (70 à <250), élevé (250 à <525) et très élevé (>=525).

Le taux de couverture prend en compte l'ensemble des titres vifs à l'exception des fonds, des produits dérivés et de la liquidité.

GOLD MINES

DÉCEMBRE 2021 (31/12/21)

Portefeuille : **A**
 Score ESG : **6,08 / 10**
 Couverture : **96,67%**

Univers : **BBB**
 Score ESG : **4,7 / 10**
 Couverture : **100%**

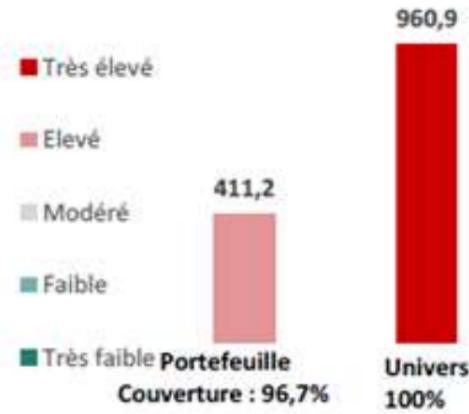
DISTRIBUTION DES NOTATIONS ESG



DISTRIBUTION ESG DU PORTEFEUILLE



RISQUE CARBONE (T CO2/M€ CA)



Les meilleures notations ESG du portefeuille

	Valeur	Poids (en %)	Score ESG	Notation ESG	Risque carbone
1	ORSTED A/S	1,42%	10,00	AAA	238,00
2	ASML	2,93%	10,00	AAA	9,10
3	GIVAUDAN	3,24%	9,60	AAA	18,60
4	Lonza Groupe AG	3,24%	9,50	AAA	270,20
5	SCHNEIDER	2,69%	9,30	AAA	15,10

Poids des 5 meilleures notations : 13,51 %

Lexique

Le score ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les notations ESG de MSCI et est mesuré sur une échelle de 0 à 10 (du moins bon au meilleur).

La distribution des notations ESG représente le pourcentage des titres d'un portefeuille provenant de positions classées comme Leaders (AAA et AA), Moyennes (A, BBB et BB) et retardataires (B et CCC).

Le risque carbone mesure l'exposition aux entreprises à forte intensité de carbone. Il est basé sur MSCI CarbonMetrics, et est calculé comme la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité carbone de l'émetteur. Au niveau de l'émetteur, l'intensité carbone est le rapport entre les émissions annuelles de carbone des scope 1 et 2 et le chiffre d'affaires annuel. Le risque carbone est classé comme suit : très faible (0 à <15), faible (15 à <70), modéré (70 à <250), élevé (250 à <525) et très élevé (>=525).

Le taux de couverture prend en compte l'ensemble des titres vifs à l'exception des fonds, des produits dérivés et de la liquidité.

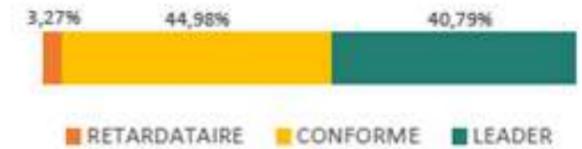
DOM SUB

DÉCEMBRE 2021 (31/12/21)

Portefeuille : **A**
 Score ESG : **7,08 / 10**
 Couverture : **89,04%**

Univers : **A**
 Score ESG : **6,07 / 10**
 Couverture : **100%**

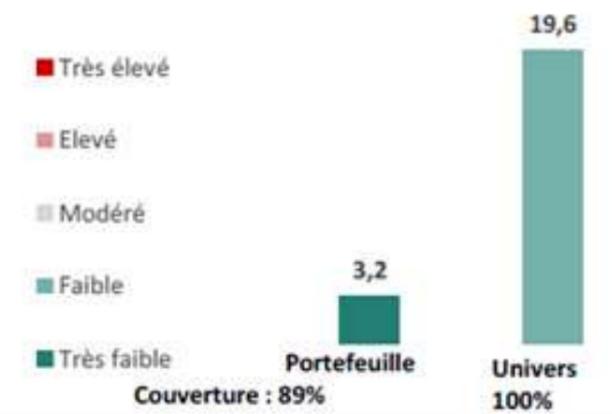
DISTRIBUTION DES NOTATIONS ESG



DISTRIBUTION ESG DU PORTEFEUILLE



RISQUE CARBONE (T CO2/M€ CA)



Les meilleures notations ESG du portefeuille

	Valeur	Poids (en %)	Score ESG	Notation ESG	Risque carbone
1	ORSTED A/S	1,42%	10,00	AAA	238,00
2	ASML	2,93%	10,00	AAA	9,10
3	GIVAUDAN	3,24%	9,60	AAA	18,60
4	Lonza Groupe AG	3,24%	9,50	AAA	270,20
5	SCHNEIDER	2,69%	9,30	AAA	15,10

Poids des 5 meilleures notations : 13,51 %

Lexique

Le score ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les notations ESG de MSCI et est mesuré sur une échelle de 0 à 10 (du moins bon au meilleur).

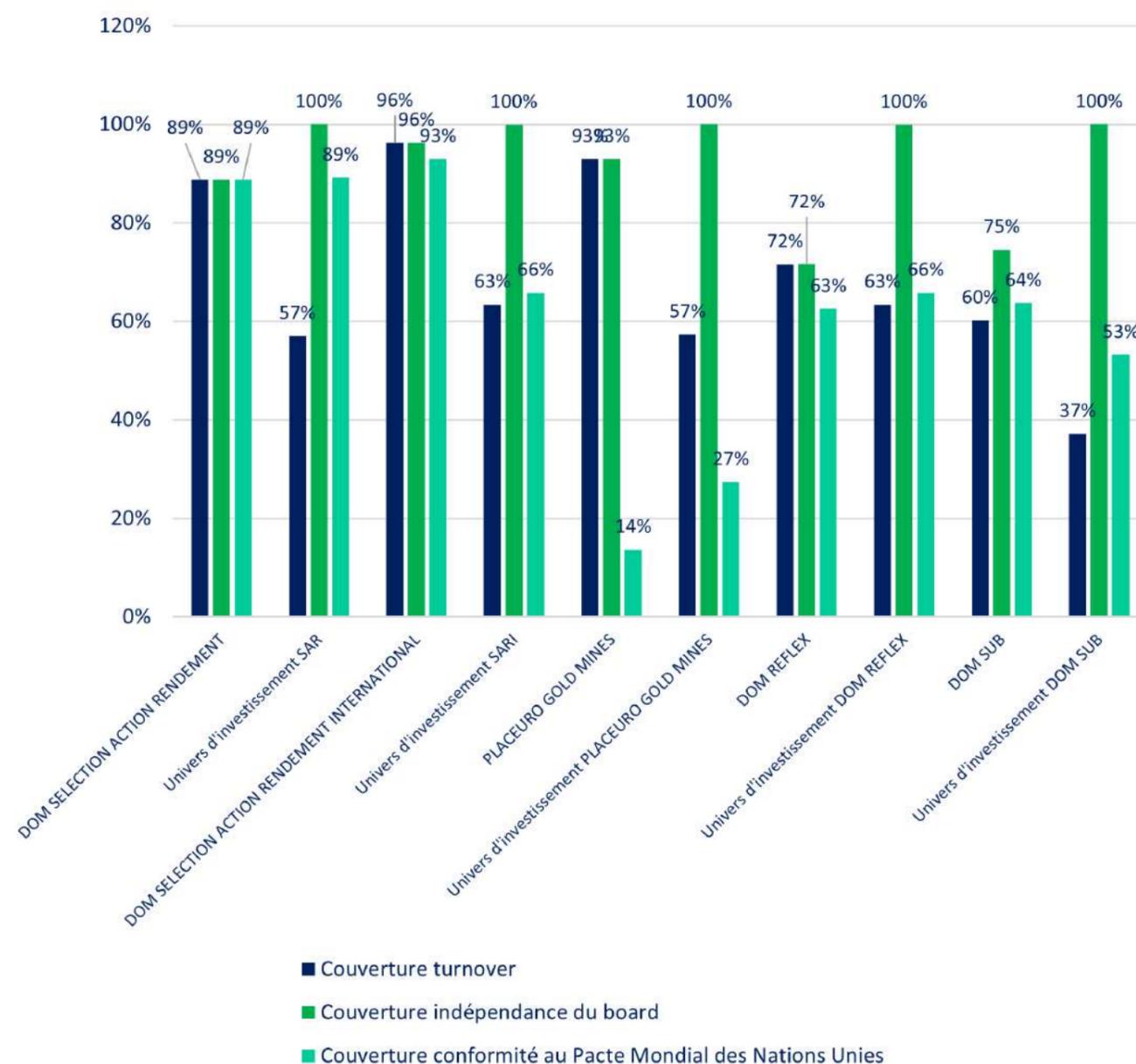
La distribution des notations ESG représente le pourcentage des titres d'un portefeuille provenant de positions classées comme Leaders (AAA et AA), Moyennes (A, BBB et BB) et retardataires (B et CCC).

Le risque carbone mesure l'exposition aux entreprises à forte intensité de carbone. Il est basé sur MSCI CarbonMetrics, et est calculé comme la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité carbone de l'émetteur. Au niveau de l'émetteur, l'intensité carbone est le rapport entre les émissions annuelles de carbone des scope 1 et 2 et le chiffre d'affaires annuel. Le risque carbone est classé comme suit : très faible (0 à <15), faible (15 à <70), modéré (70 à <250), élevé (250 à <525) et très élevé (>=525).

Le taux de couverture prend en compte l'ensemble des titres vifs à l'exception des fonds, des produits dérivés et de la liquidité.

INDICATEURS D'IMPACT

Taux de couverture des indicateurs d'impact sur les 5 fonds ainsi que leurs univers d'investissement respectifs



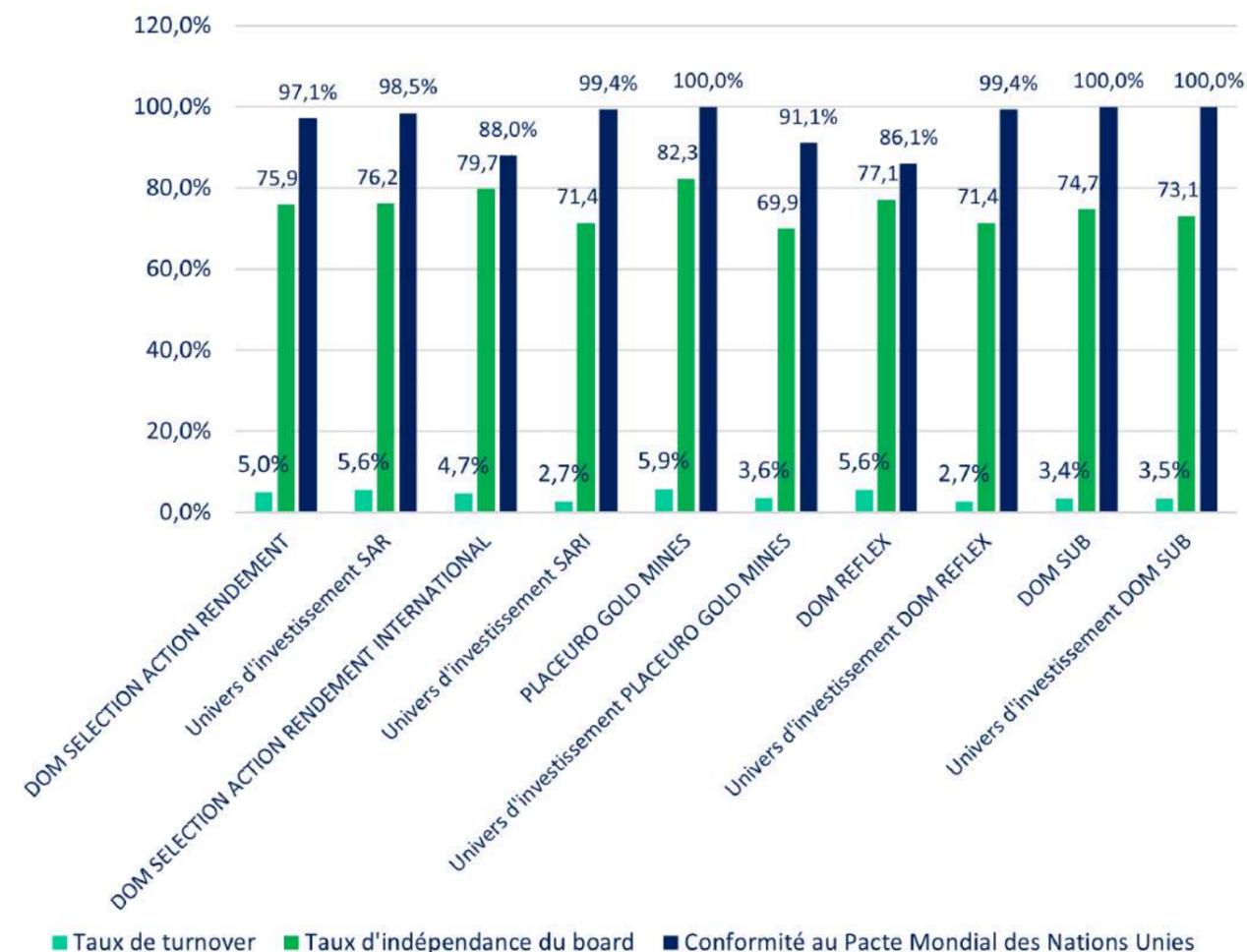
Le taux de couverture du turnover des 5 fonds de Dôm Finance est pour l'ensemble des fonds largement supérieur que leur univers de référence.

A contrario, le taux de couverture d'indépendance du board de chaque univers de référence est plus important que ceux des fonds de Dôm Finance.

Concernant le taux de couverture de conformité au Pacte Mondial des Nations Unies on remarque que les fonds **Dôm Sélection Action Rendement (SAR)** et **Dôm Sélection Action Rendement International (SARI)** sont couverts autour de 90%. L'univers d'investissement de **SARI** est, quant à lui, nettement moins couvert que le fond de Dôm Finance sur ce critère.

On peut observer que le fonds **Placeuro Gold Mines** ainsi que son univers de référence sont faiblement couverts, cela se justifie par le peu de données actuelles dans le secteur des métaux même si, chaque année, on remarque une augmentation du taux de couverture dans ce même secteur.

Indicateurs d'impact de 5 fonds comparés à leurs univers d'investissement respectifs



Le taux de turnover des 5 fonds ainsi que leur univers d'investissement est à peu près identique. Le taux de turnover de ces 5 fonds de Dôm Finance est de 4,9% en moyenne. Ce qui témoigne de la qualité du management des entreprises présentées dans ces fonds. En effet, plus le taux est faible moins il y a d'entrées et de départs fréquents au sein des sociétés, moins les entreprises dépensent en recrutement, formation, plan de carrière, etc.

Comparativement aux univers de référence, les 5 fonds de Dôm Finance ont un taux moyen d'indépendance du board plus important que celui de leurs univers de référence. Le taux moyen d'indépendance du conseil d'administration des 5 fonds sélectionnés, s'élève à 77,94% contre 72,4% pour leurs univers de référence. Le taux élevé d'indépendance du board révèle que les conseils d'administration des entreprises, dans lesquelles les 5 fonds sont respectivement investis, sont fortement constitués d'administrateurs indépendants qui favorisent l'amélioration de la qualité des délibérations en conseil d'administration ainsi que la prise de bonnes décisions pour l'avenir de la société.

La conformité au Pacte Mondial des Nations Unies est plus importante dans les univers de références que dans la majorité des fonds sélectionnés. Néanmoins, on peut remarquer que le fonds PLACEURO GOLD MINES est conforme à 100% au Pacte Mondial des Nations Unies, alors que son univers de référence n'est conforme qu'à 91%.



SYNTHÈSE DE L'ANALYSE ESG DU PORTEFEUILLE DÔM FINANCE

La prise de conscience de la crise climatique par Dôm Finance a poussé la société à orienter son portefeuille vers des valeurs durables afin de répondre à divers enjeux de durabilité.

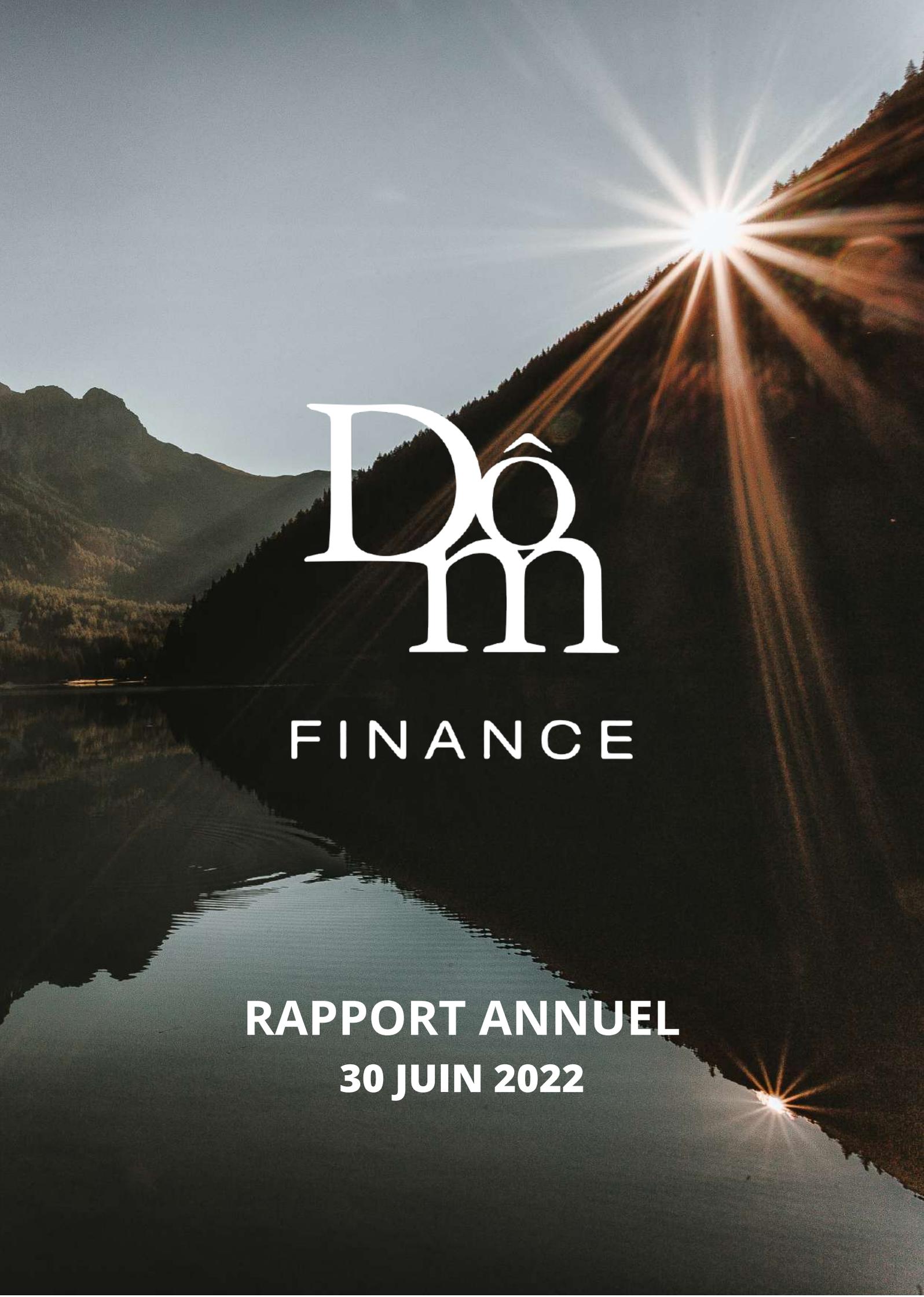
La part du portefeuille de Dôm Finance couverte par des critères extra-financiers est conséquente et représente près de la moitié de ses investissements. Cette proportion s'élevant à 45% ne cesse de s'accroître chaque année. La croissance exponentielle des émetteurs couverts par une analyse ESG se justifie par la détermination de Dôm Finance à sortir les valeurs qui ne prennent pas en compte les critères ESG et exclure les valeurs tournées vers le charbon ainsi que les armements controversés. Dôm Finance a fait la demande à ses gérants de privilégier des investissements dans des émetteurs qui contribuent positivement à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique.

Le portefeuille d'émetteurs privés analysés et l'indice de comparaison (Euro Stoxx 50) sont tous deux déjà tournés vers l'ESG, prenant en compte des critères de durabilité et étant composé en majorité d'entreprises « Leaders ». Bien que l'Euro Stoxx 50 soit composé des plus grosses capitalisations boursières de la zone euro, et donc qu'il possède une meilleure notation sur les critères ESG, ainsi que son exposition aux risques liés au dérèglement climatique soit faible, le portefeuille d'émetteurs privés a une part de femmes membres dans les conseils d'administration ainsi qu'une conformité au pacte des Nations Unies plus importante que l'Euro Stoxx 50.

Le portefeuille des émetteurs publics est en légère avance sur son indice de référence qui est l'OCDE. Néanmoins, le portefeuille souverain de Dôm Finance est plus exposé aux risques liés au changement climatique que les pays de l'OCDE.

Concernant les 5 fonds sélectionnés, on remarque que toutes les notations ESG des fonds sont supérieures à leur univers d'investissements respectifs. Néanmoins on observe un niveau de couverture hétéroclite avec des taux concernant la conformité au Pacte Mondial des Nations Unies qui peuvent varier pour SAR et SARI et PLACEURO GOLD MINES.

Suite à des remises en question constantes et ayant une réelle volonté de changement, Dôm Finance juge judicieux d'axer ses investissements sur des valeurs durables et de sortir de ses portefeuilles les titres qui n'intègrent pas de considérations extra-financières dans la décision d'investissement.

A scenic landscape featuring a sunburst effect over a lake and mountains. The sun is positioned in the upper right corner, creating a bright starburst pattern that radiates across the sky and reflects on the water. The mountains are silhouetted against the sky, and the lake is calm, reflecting the surrounding environment.

Dôm

FINANCE

RAPPORT ANNUEL
30 JUIN 2022